

**MINISTRE DES TRANSPORTS,
DE LA MOBILITE URBAINE ET DE
LA SECURITE ROUTIERE**

SECRETARIAT GENERAL

**PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN POUR
LES VILLES SECONDAIRES
(PMDUV) AU BURKINA FASO**



BURKINA FASO

*Unité Progrès
Justice*

**PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT URBAIN POUR LES VILLES
SECONDAIRES (PMDUV) AU BURKINA FASO**

**CADRE DE GESTION
ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE
(CGES)**

ANNEXES DU RAPPORT

Juillet 2023

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE DE L'ETUDE.....	3
ANNEXE 2 : FICHE DE SCREENING ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL	20
ANNEXE 3 : PROCES-VERBAUX DES CONSULTATIONS PUBLIQUES.....	24
ANNEXE 4 : PHOTOS CHOISIES POUR LES CONSULTATIONS PUBLIQUES	110
ANNEXE 5 : PLAN TYPE DE RAPPORT EIES/NIES.....	113
ANNEXE 6 : CANEVAS DE REDACTION DE TERMES DE REFERENCE POUR LES EIES/NIES	114
ANNEXE 7 : CODE DE BONNE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE DES ENTREPRISES	115
ANNEXE 8 : CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES A INCLURE DANS LES DAO DES TRAVAUX.....	116
ANNEXE 9 : LISTE DES ESPECES FLORISTIQUES ET FAUNIQUES PROTEGÉES AU BURKINA	121
ANNEXE 10 : FICHE DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES SOUS-PROJETS	125
ANNEXE 11 : FICHE DE VERIFICATION ET DE CONTRÔLE.....	127
ANNEXE 12 : FICHE DE RECUEIL DES PLAINTES.....	128
ANNEXES 13 : PROCEDURE EN CAS DE DECOUVERTES FORTUITES D'INTERET CULTUREL.....	129

**ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE DE L'ETUDE
BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice**

**MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE**

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA MOBILITE URBAINE

**Projet de Mobilité et de Développement Urbain de Villes Secondaires au Burkina Faso
(P177918)**

**Terme de référence pour le recrutement d'un
consultant individuel en vue de l'élaboration du Cadre
de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) du
projet**

Février 2023

I- Contexte

Le Burkina Faso connaît depuis quelques années une croissance urbaine. Entre 2018 et 2030, d'après les projections démographiques, les villes burkinabè devraient accueillir 4,3 millions d'habitants supplémentaires. En 2030, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso atteindront respectivement 4,4 et 1,6 millions d'habitants. Cette situation engendre de nouveaux défis et besoins pressants auxquels des solutions durables devraient être trouvées. En effet, de nos jours, les villes burkinabè font face à une dynamique démographique incontrôlée conjuguée à un étalement urbain important. Tout comme Ouagadougou, les autres villes du Burkina Faso connaissent une urbanisation assez rapide ces dernières années. Selon les résultats du RGPH 2019, la proportion de la population urbaine est passée de 22,7% en 2006 à 26,3% en 2019 soit 5 398 305 habitants en milieu urbain.

Si la situation semble assez mitigée au niveau de la métropole Ouagalaise, il convient de noter que les centres urbains secondaires, sont aussi confrontés à une dynamique spatiale incontrôlée et une pression foncière sans précédent, avec le corollaire d'un étalement urbain important suivant un schéma radioconcentrique. Cela a pour conséquences premières un allongement des distances à parcourir, une augmentation des temps et du coût de déplacement et une strangulation des activités urbaines. Par ailleurs, dans la majorité des villes secondaires du Burkina Faso, les problèmes de mobilité, à des degrés divers se posent au regard des réalités qui leurs sont propres, en fonction des compétences en œuvre mais aussi des moyens de financement disponibles. L'environnement de la mobilité urbaine au niveau de ces villes secondaires est caractérisé par des voiries non aménagées, de systèmes de transport urbain dominés par les modes individuels et d'une absence de véritables outils de planification de la mobilité urbaine avec son lot d'externalités négatives. Cela pose par ailleurs de sérieux problèmes qui émaillent l'économie urbaine locale. A ces problèmes s'ajoute l'épineuse question de la logistique urbaine. En effet, par les actions de groupage/dégroupage de marchandises en ville, des situations de congestion sont créées perturbant par endroit la fluidité du trafic.

Au regard du diagnostic assez critique dégagé et pour permettre à ces villes secondaires d'éviter les scénarii complexes des grandes capitales africaines dans le futur, des actions de développement sont à y prévoir le plus urgemment possible. Dans la vision d'une finalité durable, ces actions devraient s'inscrire dans une approche systémique en intégrant les éléments essentiels de la ville avec au centre l'enjeu de la mobilité urbaine. Pour répondre à cette problématique, la Banque Mondiale a accepté l'accompagnement financier et technique du Gouvernement Burkinabè à travers la mise en œuvre d'un projet de mobilité et de développement urbains des villes secondaires (P177918). Cet accompagnement viendra en réponse à ces nombreux défis de mobilité urbaine que rencontrent ces villes.

Le Projet de Mobilité et de Développement Urbain est un projet pour répondre aux défis de mobilité et de connectivité dans les villes secondaires ; mais également une vision de développement durable urbain.

La mise en œuvre du projet entrainera des impacts environnementaux et sociaux certains dans les trois (03) villes cibles (Bobo-Dioulasso, Kaya et Ouahigouya). Il apparait dès lors nécessaire de préparer des instruments de gestion de sauvegardes environnementale et sociale

pour mitiger les risques et anticiper certaines difficultés qui pourraient survenir pendant la mise en œuvre.

Du fait de la nature, des caractéristiques et de l'envergure des travaux envisagés et les risques environnementaux et sociaux identifiés lors des missions d'évaluation il est établi que la mise en œuvre du projet déclenche plusieurs Normes Environnementale et Sociale (NES) du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale notamment la norme N°1 relative à l'évaluation et gestion des risques et effets environnementaux et sociaux.

Les présents Termes de Références (TDR) visent à recruter un consultant individuel pour l'élaboration d'un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) du projet afin d'assurer la prise en compte des mesures de sauvegardes environnementale et sociale appropriées.

II- Description du projet

Le Projet de Mobilité et de Développement Urbain de Villes Secondaires au Burkina Faso (P177918) vise à améliorer le développement urbain inclusif durable dans les villes secondaires clés, y compris (1) améliorer la mobilité sûre et résiliente au climat le long de certains itinéraires en accordant une attention particulière à l'espace public et (2) améliorer l'accès à la population aux services socio-économiques urbains de base (y compris les personnes déplacées internes); (3) soutenir la planification et le renforcement des capacités des gouvernements locaux, des parties prenantes et des communautés en matière de planification et de gestion urbaines dans certaines villes secondaires.

Composantes du projet

- i. **Composante 1 : Amélioration des infrastructures de mobilité urbaine et des services de transport public :** Cette composante vise à appuyer les mairies de Bobo Dioulasso, de Kaya et de Ouahigouya dans leur programme de mobilité urbaine. Elle prendra en compte l'Amélioration d'un système de transport urbain résilient au climat, l'amélioration de la connectivité urbaine aux équipements et services sociaux et économiques, l'Intermodalité et sécurité routière.
- ii. **Composante 2 : Amélioration des infrastructures de résilience climatique et des services de base dans certains centres urbains :** Cette composante soutiendra le développement urbain des villes intermédiaires sélectionnées et des centres secondaires sélectionnés à Bobo Dioulasso, en fournissant, à travers une approche spatiale, des infrastructures urbaines sûres, résilientes, vertes et intégrées et des services socio-économiques. Il soutiendra l'amélioration des espaces publics et de l'accès aux services sociaux (écoles, hôpitaux, déchets et assainissement, eau, électricité, TIC...) pour les personnes déplacées et les familles d'accueil et les communautés. Il financera également l'accès aux opportunités économiques pour les personnes déplacées et les communautés d'accueil.
- iii. **Composante 3 : Renforcement institutionnel urbain (gestion et planification des transports urbains) :** Cette composante mettra à jour et améliorera les cadres de

planification existants en matière de mobilité urbaine et de développement urbain afin d'assurer l'utilisation durable et résiliente des terrains urbains le long de corridors sélectionnés, ainsi que le renforcement institutionnel, le renforcement des capacités et le développement du capital humain.

iv. **Composition 4 : Soutien à la gestion de projet**

Cette composante appuiera la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets et financera :

- i) Appui à la gestion de projet par le biais d'une assistance technique à l'UIP en matière d'approvisionnement, de garanties environnementales et sociales, etc.,
- ii) Mise en œuvre, suivi et évaluation des projets

v. **Composante 5 : CERC**

Cette composante aura une allocation initiale de budget zéro, mais permettrait une réaffectation rapide des fonds du projet en cas de catastrophe ou de crise naturelle ou d'origine humaine qui a causé ou est susceptible de causer de façon imminente des répercussions économiques et/ou sociales négatives majeures. Un manuel d'opérations d'intervention d'urgence spécifique doit être préparé pour cette composante, détaillant la FM, l'approvisionnement, les mesures de protection et toute autre disposition de mise en œuvre nécessaire.

Toutefois, la mise en œuvre de ce projet pourrait entraîner des risques et des impacts environnementaux et sociaux négatifs et sensibles pour les individus ou les groupes de personnes ou les communautés locales dans la zone d'intervention. Ces risques et impacts sociaux négatifs pourraient occasionner :

- * des déplacements physiques et/ou économiques involontaires,
- * la perte (ou la perturbation) de revenus ou d'activités de subsistance,
- * et des restrictions sur l'utilisation des terres.
- * des pertes potentielles de terre ;
- * la perte d'arbres fruitiers et d'ombrage ;
- * des nuisances sanitaires ;
- * la dégradation des ressources végétales ;
- * la pollution de l'air, du sol et des eaux ;
- * la pollution de l'environnement ;
- * la prolifération des vecteurs de maladies VIH, IST
- * des conflits fonciers.

Pour ce faire, le Projet de Mobilité et de Développement Urbain de Villes Secondaires (P177918) devra être en conformité avec la réglementation nationale en matière de sauvegarde environnementale et sociale et aussi avec les normes environnementales et sociales de la Banque mondiale. A cet effet, il devra faire l'objet d'une évaluation environnementale et sociale en vue de la catégorisation du risque, et prévoir la préparation des instruments de sauvegardes appropriés liés à la nature des interventions conformément aux standards de la Banque mondiale, dont un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES : NES N°1), des Procédures de Gestion de la Main d'œuvre (PMGO : NES N°2), un Cadre Politique de Réinstallation (CPR : NES N°5), un Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP : NES N°10), un Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES), etc.

La classification du risque E&S du projet de Mobilité et de Développement Urbain est « **Substantielle** » en raison des activités de travaux de génie civil qui seront financées par le projet proposé et que tous les investissements attendus seront réalisés dans des zones surpeuplées où plusieurs parties prenantes ayant des intérêts différents sont impliquées. Les Normes Environnementales et Sociales (NES) applicables au Projet de Mobilité et de Développement Urbain de Villes Secondaires (P177918) sont :

- * *NES N°1 : Evaluation et gestion des risques et effets environnementaux et sociaux*
- * *NES N°2 : Emploi et condition de travail ;*
- * *NES N°3 : Utilisation rationnelle des ressources et prévention et gestion de la pollution ;*
- * *NES N°4 : Santé et sécurité des populations ;*
- * *NES N°5 : Acquisition des terres, restrictions à l'utilisation des terres et réinstallation involontaire ;*
- * *NES N°10 : Mobilisation des parties prenantes.*

III- Objectifs de la mission

L'objectif général de l'étude est de se conformer aux exigences des NES de la Banque mondiale et de la réglementation nationale, en élaborant un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale afin de prévenir et gérer les risques et impacts environnementaux et sociaux potentiels du projet. L'étude doit permettre d'identifier les risques et impacts E&S négatifs potentiels associés aux différentes interventions du projet et de définir les mesures d'atténuation, de mitigation et/ou compensation qui devront être mises en œuvre pour éliminer, compenser ou réduire ces impacts potentiels négatifs, et bonifier d'autre part les impacts potentiels positifs. Cette évaluation de risques et d'impacts sociaux inclura également une analyse des risques relatifs aux Violences Basées sur le Genre (VBG), sur les Exploitations et Abus Sexuels (EAS) et le Harcèlement Sexuel (HS), sur les Violences Contre les Enfants (VCE) en conformité avec la Note de Bonnes pratiques de la Banque mondiale pour lutter contre l'exploitation et les abus sexuels ainsi que le harcèlement sexuel dans le cadre du financement de projets d'investissement comportant de grands travaux de génie civil¹.

De manière spécifique, il s'agira de :

- procéder à une Evaluation Environnementale Stratégique (EES) du projet, assorti d'un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale ;
- caractériser l'environnement initial de la zone d'intervention du projet;
- faire une analyse des alternatives avec ou sans le projet ;
- identifier les risques et impacts négatifs potentiels associés aux différentes interventions du projet, y compris ceux relatifs aux exploitations et abus sexuels et harcèlement sexuel, et de définir les mesures d'atténuation, de compensation qui

¹ <http://pubdocs.worldbank.org/en/215761593706525660/ESF-GPN-SEASH-in-major-civil-works-French.pdf>

devront être mises en œuvre pour éliminer, compenser ou réduire ces impacts potentiels négatifs, et bonifier d'autre part les impacts potentiels positifs;

- identifier les enjeux environnementaux et sociaux majeurs dans la zone de couverture géographique de mise en œuvre du projet ;
- définir les risques et impacts environnementaux et sociaux associés aux différentes interventions du projet;
- identifier les forces et faiblesses du cadre institutionnel et juridique en matière de gestion de l'environnementale et sociale, chez les principaux acteurs de mise en œuvre du projet ;
- proposer des mesures concrètes de gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux;
- proposer un Plan Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (PCGES) avec toutes les dispositions institutionnelles de mise en œuvre (dispositions de suivi et de surveillance à prendre avant, pendant et après la mise en œuvre du projet et la réalisation des activités pour supprimer ou atténuer les impacts environnementaux et sociaux) ;
- réaliser une consultation des parties prenantes dans les zones d'intervention du projet en vue de collecter la contribution de l'ensemble des acteurs;
- proposer une procédure d'analyse et de tri permettant de déterminer, pour chaque sous projet proposé, les normes de la Banque mondiale qui pourraient être appliquées et les niveaux/types d'analyses environnementales qui sont requises (EIES, NIES, PES, etc.) ;
- proposer un système de gestion des plaintes des personnes affectées indirectement ou directement par les activités du projet avec l'implication éventuelle d'institutions ou comités déjà existants (avec élaboration d'une fiche des plaintes, un registre des plaintes et les modalités de leur suivi et gestion) ;
- procéder à une cartographie des prestataires de lutte et réponse aux Violences Basées sur le Genre (VBG) dans les zones d'intervention. Cette cartographie sera menée à l'aide de l'outil de collecte Kobo Toolbox ;
- élaborer un plan d'action budgétisé portant sur la prévention et la lutte contre les exploitations et abus sexuels et le harcèlement sexuel et incluant les mesures d'atténuation des risques de VBG et EAS/HS identifiés.

IV- Résultats attendus de la mission

Le consultant doit produire un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) répondant aux normes de forme et de fond prescrites par la réglementation Burkinabè en la matière, notamment le Décret n°2015-1187-PRES-TRANS/PM/MERH/MATD/MME/MS/MARHA/MRA/MICA/MHU/MIDT/MCT du 22 octobre 2015 portant conditions et procédures de réalisation et de validation de l'évaluation environnementale stratégique, de l'étude et de la notice d'impact environnemental et social, et les normes environnementales et sociales de la Banque mondiale.

Ce document comprendra au minimum les aspects suivants :

- * la méthodologie ;
- * la présentation du projet ;
- * le cadre politique, institutionnel et juridique de l'étude ;
- * l'analyse environnementale du Projet ;
- * les enjeux environnementaux et sociaux des zones d'intervention du projet sont analysés et caractérisés ;
- * les forces et faiblesses du cadre juridique de gestion environnementale et sociale sont mises en exergue en vue de leur prise en compte dans la formulation des recommandations du PCGES ;
- * les différents types de risques et d'impacts environnementaux et sociaux associés aux interventions du projet sont identifiés et analysés par composante du projet;
- * un Plan Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (PCGES), y compris les coûts estimés, élaboré conformément aux normes connues et comprenant :
 - *les mesures de gestion (prévention, atténuation, compensation, bonification) des risques et impacts sont définies, et le coût de mise en œuvre de chacune est estimé ; lesdites mesures sont catégorisées en technique, institutionnel, organisationnel, réglementaire, économique, etc.;*
 - *les rôles et responsabilités pour la mise en œuvre de ces mesures sont précisés, au regard de la législation et du cadre institutionnel du Burkina Faso en la matière, ainsi que des exigences de la Banque mondiale dans ce domaine ;*
 - *un mécanisme de contrôle environnemental comprenant les modalités de suivi et de rapportage (dans les documents de suivi évaluation du projet, etc.) de la mise en œuvre des mesures du PCGES (aspects environnementaux, activités, sous- activités, acteurs/responsables, couts, indicateurs, chronogramme, etc. ;*
 - *les besoins de renforcement des capacités de l'unité de mise en œuvre du projet et des principaux acteurs impliqués dans la bonne exécution du PCGES ;*
 - *un budget y afférant est estimé.*
- * un Plan d'action budgétisé de lutte et prévention contre les exploitations et abus sexuels et harcèlement sexuel ;
- * les résultats des consultations publiques.

le CGES devra inclure une procédure d'analyse et de tri qui déterminera, pour chaque sous projet proposé les normes de la Banque mondiale qui pourraient être appliquées et les niveaux/types d'analyses environnementales qui sont requises (par exemple une évaluation environnementale et sociale complète (EIES) ou une Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) contenant un plan de gestion environnementale et sociale (PGES), ou une simple application de bonnes pratiques en matière de mobilité urbaine, d'urbanisme et de développement urbain d'opérations. Le CGES définira également le contenu type de chaque

instrument et décrira les modalités de sa préparation, sa revue, son approbation, et le suivi de sa mise en œuvre.

Le CGES sera revu, validé et publié par la partie nationale (journaux du Burkina Faso) et sur le site web de la Banque mondiale. Une preuve des publications sera envoyée à la Banque.

V- Mandat du consultant

Sur la base de la documentation existante, des visites de terrain et des rencontres avec les principaux acteurs concernés, le Consultant exécutera les tâches suivantes après la séance de cadrage avec l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales (ANEVE) :

- * décrire l'environnement biophysique, la situation environnementale et sociale dans la zone d'intervention du Projet, qui représente la ligne de base du Projet de Mobilité et de Développement urbain de Villes Secondaires (P177918) ;
- * décrire brièvement mais de façon précise les composantes et leurs contenus (nature et taille potentielle des micro-projets et investissements physiques);
- * décrire la méthodologie de travail ;
- * décrire le milieu récepteur du projet en mettant l'accent sur les enjeux environnementaux et sociaux majeurs connus (types de pollution, nuisance ou dégradation critique, services écosystémiques menacés, espèce en danger, etc.) et dont le projet pourrait augmenter la criticité;
- * décrire le cadre politique, institutionnel, juridique, réglementaire et administratif et de gestion environnementale du projet (Niveau étatique, Niveau décentralisé; ici une place sera réservée clairement aux éléments du cadre juridico-institutionnel relatif à la prévention/gestion des risques) y compris les cadres régissant la protection des personnes vulnérables tels que les femmes et les enfants ;
- * faire une analyse des alternatives avec ou sans le projet ;
- * identifier et évaluer l'importance potentielle des impacts positifs et négatifs individuels potentiels directs et indirects, cumulatifs ou « associés » et les risques environnementaux et sociaux dans les zones d'intervention du projet par catégorie ou type de sous-projet envisagé ;
- * s'assurer qu'une évaluation et analyse des risques et impacts liés aux exploitations et abus sexuels et harcèlement sexuel soit intégrée dans chaque partie ;
- * proposer en annexe une liste indicative de référence (check-list) des impacts types et des mesures d'atténuation correspondantes à chaque impact, par type de microprojet ou investissement prévu dans le projet ;
- * décrire le mécanisme d'approbation des évaluations environnementales du pays ;
- * décrire le mécanisme et les arrangements institutionnels de mise en œuvre du PCGES en clarifiant les rôles et responsabilités des institutions et de toutes les parties prenantes (au niveau central, régional/local, communal) impliquées dans sa mise en œuvre du projet;
- * décrire le processus, le mécanisme et les circonstances dans lesquelles les évaluations environnementales et sociales spécifiques (i.e., évaluation limitée ou

approfondie) se déroulent pour chaque sous projet. Il s'agit, en particulier de la prise de décision pour la conduite de l'EIES pour chaque sous projet ;

- * proposer un cadre de suivi environnemental (variables, fréquence des collectes, responsabilités, etc.), de préférence participatif, en spécifiant quelques indicateurs environnementaux et sociaux à suivre ;
- * décrire les modalités d'un point de vue institutionnel de prise en considération des aspects environnementaux dans la mise en œuvre des sous-projets/activités à l'échelle communautaire ;
- * évaluer la capacité des institutions nationales responsables et impliquées dans la mise en œuvre du PCGES, et proposer des mesures pour le renforcement de leurs capacités(si besoin est) ;
- * préparer un budget récapitulatif et un calendrier de mise en œuvre de toutes les actions et activités proposées dans le PCGES.

Le consultant sera assisté par l'équipe nationale de formulation du Projet dans l'organisation d'une consultation du public dans la zone d'intervention du Projet, au cours de laquelle seront présentés le Projet de Mobilité et de Développement Urbain de Villes Secondaires (P177918) et le CGES, les impacts, risques potentiels et les mesures d'atténuation proposées.

Les présentations devront se faire dans une langue et une forme compréhensible par les groupes de populations ciblées.

Le matériel de base pour cette consultation sera préparé par le Consultant.

Les commentaires émis lors de la consultation seront incorporés dans le rapport de CGES final du Projet.

Pour les visites terrains et les différentes rencontres avec les acteurs et parties prenantes, le Consultant devra tenir compte du contexte sécuritaire et de la pandémie de la COVID-19. Pendant l'exécution de la mission, le consultant adoptera également une démarche de consultation inclusive et de participation des acteurs et parties prenantes.

VI- Organisation de la mission

6.1. Approche méthodologique

L'étude sera conduite sous la supervision globale de l'équipe chargée de la préparation du projet. Elle se déroulera dans toutes les zones pressenties d'intervention du Projet.

Le consultant devra présenter une démarche méthodologique claire qui prend en compte :

- * une revue documentaire ;
- * des rencontres institutionnelles ;
- * la réalisation de missions de terrain et d'enquêtes socio-économiques. Durant cette phase, le consultant intégrera, autant que cela s'avère nécessaire, des réunions avec les acteurs clés et bénéficiaires potentiels du projet en vue de la prise en compte de leurs points de vue. Les réunions publiques se feront en observance des mesures barrières applicables contre la COVID ;

- * la rédaction et la transmission d'un rapport provisoire qui sera restitué et validé lors d'un atelier en présence de l'ensemble des parties prenantes

En plus le consultant devra :

- caractériser le cadre politique, institutionnel, juridique, administratif, légal et réglementaire relatif à la gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux au Burkina Faso et en faire la comparaison avec les normes de la Banque mondiale ;
- identifier, évaluer et analyser les impacts potentiels positifs ou négatifs, distinctement, sur l'environnement socio-économique, notamment sur les populations riveraines y compris une analyse du contexte social et des situations de conflits², ainsi que sur l'environnement biophysique des sites potentiels de réalisation des différentes activités ;
- procéder à une analyse succincte des causes profondes des violences basées sur le genre afin de mieux identifier et évaluer les risques et impacts d'exploitations et abus sexuels, et de harcèlement sexuel qui pourraient émerger ou être exacerbés par les activités du projet ;
- proposer des mesures de gestion des risques et impacts négatifs potentiels, ainsi que des mesures de valorisation et de bonification des impacts positifs ;
- proposer les procédures et méthodologies explicites pour la planification sociale et environnementale ainsi que pour l'évaluation, l'approbation et la mise en œuvre participative des activités afférentes aux opérations devant être financées dans le cadre du projet ;
- préciser les rôles et responsabilités institutionnelles (arrangements institutionnels) pour la mise en œuvre du PCGES, et esquisser les procédures impératives de compte rendu pour gérer et suivre les préoccupations environnementales et sociales relatives à ces activités ;
- déterminer les besoins en renforcement des capacités et autre assistance technique pour la mise en œuvre adéquate des dispositions du PCGES tant au niveau national (Cadres impliqués), régional que local ;
- estimer le montant du financement à pourvoir par le projet pour mettre en œuvre les activités proposées par le CGES. Le consultant s'efforcera d'évaluer et d'internaliser les coûts des EIES et PGES spécifiques des microprojets et ceux de la mise en œuvre des mesures d'atténuation et de compensation proposées sur la base d'expériences comparables (projets similaires dans des zones voisines) et ;

² *L'analyse du contexte social et des situations de conflit* permet de dire dans quelle mesure le projet peut : a) exacerber les tensions et les inégalités au sein de la société (à la fois au sein des communautés touchées par le projet et entre ces communautés et les autres) ; b) influencer négativement sur la stabilité sociale et la sécurité humaine ; c) pâtir des tensions, de l'instabilité et des conflits en cours, en particulier dans des situations de guerre, d'insurrection et de troubles civils.

- fournir les moyens d'information idoines adaptés pour exécuter de manière durable les recommandations du CGES.

Outre, les méthodologies éprouvées pour un tel exercice, le consultant intégrera, autant que cela s'avère nécessaire, des réunions avec les acteurs-clés et bénéficiaires potentiels du projet en vue de recueillir les avis et préoccupations sur les risques et impacts E&S potentiels des activités du projet, la prise en compte de leurs points de vue, suggestions, doléances, recommandations et de leurs besoins en renforcement de capacités dans le cadre du projet.

Une attention particulière sera apportée aux consultations avec des groupes de femmes, qui seront animées par des femmes et de manière séparée de celles des hommes. La synthèse des consultations ainsi que les PV spécifiant les thématiques discutées, les acteurs rencontrés, les principaux avis et préoccupations, les suggestions recueillies et les listes de participants doivent être joints au rapport.

6.2. Contenu du rapport

Étant un document de cadrage, le rapport du CGES sera, autant que possible concis et précis. Il ne traitera donc que des risques et impacts environnementaux et sociaux significatifs. Il se concentrera sur les résultats, les conclusions et les recommandations pour de futures actions, à la lumière des données rassemblées ou d'autres références utilisées au cours de l'étude.

Le rapport du CGES sera structuré comme suit :

- Liste des Acronymes ;
- Sommaire ;
- Résumé analytique en français et en anglais ;
- Brève description du projet et des sites potentiels incluant la méthodologie qui sera appliquée pour la préparation, l'approbation et l'exécution des microprojets ;
- Situation environnementale et sociale du pays
- Cadre politique en matière d'environnement et un aperçu des politiques de sauvegarde environnementales applicables aux infrastructures urbaines (routières et socioéconomique de base) ainsi qu'une analyse des conditions requises par les différentes politiques ;
- Cadre juridique de la gestion environnementale et sociale et comparaison entre procédures nationales et normes de la Banque mondiale ;
- Cadre institutionnel de la gestion environnementale et sociale : cartographies des principales institutions impliquées et analyse des leurs capacités ;
- Mobilisation et consultations des parties prenantes : Plan de mobilisation, engagements des citoyens. Résultats des consultations publiques. Méthodologie de consultation du public pour des sous projets ;
- Un plan d'action budgétisé sur l'atténuation des risques de VBG et notamment d'EAS/HS, VCE en ligne avec une approche axée sur les survivants (es) et les recommandations de la Note de Bonnes Pratiques en matière de EAS/HS ;

- Analyse environnementale et sociale du projet : Identification et évaluation des impacts et risques types (environnementaux et sociaux dont les VBG potentiels) et leurs mesures d'atténuation ;
- Procédures de gestion environnementale et sociale : Procédures d'analyse et de sélection des microprojets incluant les critères de détermination du niveau d'analyse environnementale et sociale requise pour chaque microprojet ; présentation du mécanisme de gestion des plaintes ;
- Système de suivi et évaluation environnemental et social. Le Cadre de suivi et évaluation participative avec des indicateurs types, simples et mesurables, un calendrier de suivi-évaluation et les parties responsables de la mise en œuvre du CGES ;
- Coûts estimatifs des activités de mise en œuvre du CGES (coûts des mesures, techniques, coûts des initiatives de formation et sensibilisation, coûts des mesures d'atténuation des risques) ;
- Plan d'Action du CGES : y compris les dispositions institutionnelles pour la mise en œuvre et le suivi du CGES, l'évaluation de la capacité institutionnelle, programme détaillé pour le renforcement des capacités, incluant un plan d'action et un budget de mise en œuvre du CGES ; une description du contenu du renforcement des capacités (formation et assistance technique) nécessaire à la mise en œuvre du CGES.
- Références bibliographiques.
- Annexes :
 - * TDRs de la mission
 - * Détail des consultations du PCGES, incluant les localités, dates, listes de participants, problèmes soulevés, réponses données, suggestions, connaissances des enjeux environnementaux du projet, ;
 - * Fiche de collecte des données et Guide d'entretien
 - * Liste des personnes rencontrées ;
 - * Grille de contrôle environnemental et social, comprenant la grille d'impact environnemental et social et les mesures d'atténuation appropriées ;
 - * Formulaire de sélection environnementale et sociale (Fiche de Screening) ;
 - * Clauses environnementales et sociales à inclure dans les DAO des travaux des entreprises et des sous-traitants ;
 - * TdR types pour la réalisation d'une EIES/NIES
 - * Code de Bonne Conduite ;
 - * Photos choisies ;
 - * Cartes, etc.

6.3. Durée et déroulement

L'effort de travail est estimé à 21 jours hommes/jour ouvrables (sur la base de la capitalisation des expériences antérieurs) :

- Préparation méthodologique **(1 jour)**
- Mission terrain **(09 jours)**
- Rédaction du rapport provisoire **(4 jours)**

- Restitution du rapport provisoire en atelier national (**2 jour**)
- Intégration des commentaires de la Banque mondiale (**2 jours**)
- Validation du rapport provisoire par la session du Comité Technique sur les Évaluations Environnementales (COTEVE) (**1 jour**)
- Finalisation du rapport définitif (**2 jours**)

La durée calendaire entre le démarrage effectif et le dépôt du rapport final n'excèdera pas 30 jours (1mois).

VII. Profil du consultant

Le Consultant doit être spécialisé dans le domaine de l'environnement et avoir une expérience générale suffisante en matière d'évaluation environnementale et sociale.

A ce titre, il devra justifier d'au moins :

- un diplôme de niveau Bac+5 dans le domaine de l'environnement (Ingénieur du développement rural, HSE, Sciences environnementales, Gestion de l'environnement, environnementaliste ou un géographe, etc.).
- une expérience avérée d'au moins 10 ans dans la conduite des évaluations environnementales et sociales, notamment dans l'élaboration des CGES, des EIES et NIES ;
- 03 missions d'élaboration de CGES quel que soit le financement du projet au cours des 05 dernières années dont 02 en tant que chef de mission,
- 01 mission d'élaboration de CGES sur financement du Groupe de la Banque Mondiale ou d'autres partenaires comme la BAD et le MCC au cours des 05 dernières ;
- une bonne connaissance du Cadre environnementale et sociale (CES) de la Banque mondiale (y compris les recommandations de la Note de bonnes pratiques pour lutter contre les violences sexistes dans le cadre du financement de projets d'investissement comportant de grands travaux de génie civil, Banque mondiale, septembre 2018), ainsi que des lois et règlements du Burkina Faso en matière de VBG ;
- une expérience sur les aspects EHS ;
- maîtriser les thématiques majeures du CES de la Banque, à savoir la mobilisation des parties prenantes, la Gestion des plaintes, les EAS/HS et autres VBG ;
- une maîtrise des politiques de sauvegardes environnementale et sociale de la Banque mondiale ;
- une bonne maîtrise du français parlé et écrit ;
- disposer du certificat de la formation sur le CES en ligne est un atout ;
- des preuves des certificats de bonne exécution des missions similaires des trois (03) dernières années au moins.

En outre, le consultant devra disposer d'une connaissance des normes et réglementations environnementales du Burkina Faso et une connaissance des risques/impacts environnementaux liés aux domaines clés d'intervention du projet. Il doit aussi :

- avoir une bonne connaissance des textes nationaux

- être capable de travailler en équipe, sous pression et avec des délais relativement courts ;
- avoir une attitude responsable et flexible et une capacité à exécuter une variété de tâches sous supervision minimale ;
- capitaliser les bonnes pratiques, les contenus des instruments similaires déjà approuvés par la Banque et les adapter au contexte du projet, bonifier les leçons apprises des expériences antérieures.

VIII. Suivi administratif et technique, procédures et livrables

L'ensemble du suivi technique et administratif de l'étude sera assuré par un Comité technique de suivi de l'étude (CTS).

Pour cette étude, il existe trois (3) rencontres de validation : la réunion de cadrage, la validation nationale du rapport et la session de validation du rapport par le Comité Technique sur les Évaluations Environnementales (COTEVE).

De la mise en place d'un comité technique de suivi de l'étude (CTS) : Il sera mis en place un Comité technique de suivi de l'étude (CTS). Ce comité technique sera chargé de valider les étapes de l'étude jusqu'à l'élaboration du rapport final de l'étude. La mise en place de l'équipe de suivi se fera par arrêté pris par l'autorité contractante. Ce comité technique sera composé des techniciens des différents ministères sectoriels qui interviennent dans le projet et ceux des collectivités.

La rencontre de cadrage : Après l'acceptation de l'offre technique et financière du consultant, ce dernier se doit de proposer des outils et une méthodologie qui seront validés lors de la rencontre de cadrage qui se tiendra à Ouagadougou. La rencontre de cadrage réunira le consultant, le CTS (équipe de préparation), l'UGP et les services techniques concernés (ANEVE et toute autre structure).

Un rapport de démarrage sera fourni par le consultant.

La validation du rapport provisoire : Le consultant fournira au commanditaire, trois (03) copies du rapport provisoire de l'étude en français et des copies électroniques (15 Clés USB) dans la dernière version de MS WORD. Ces clés USB seront transmises au comité technique de suivi de l'étude (CTS). Ce rapport sera remis aux différentes parties pour l'atelier national de validation qui se tiendra à Bobo-Dioulasso. Prendront part à cet atelier national le CTS, l'UGP, les PDS et SG des trois communes concernées. Cet atelier validera le CGES qui sera soumis à la Banque pour observations et commentaire. Cette rencontre de validation du rapport final se tiendra à Bobo-Dioulasso.

La session de validation du Comité Technique sur les Évaluations Environnementales (COTEVE) : Il s'agira pour ce comité d'amender et procéder à la validation technique du rapport sur la base de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière d'évaluation environnementale, d'inspection environnementale. Elle se tiendra à Bobo-Dioulasso et réunira les membres du COTEVE.

Le consultant devra incorporer les commentaires et suggestions pertinentes du pays et de la Banque mondiale dans le document final.

A l'issue de l'atelier de validation, le consultant fournira au commanditaire, trois (03) copies version papier du rapport final, sous forme de documents exploitables (format A4, papier 80g, page de garde plastifiée, type de reliure collé/dos carré) ; et une version électronique (sur 2 clés USB) dans la dernière version de MS WORD. La page de garde du rapport final sera validée par le Maître d'ouvrage. Ensuite, il fournira au Maître d'Ouvrage (la DGMU), un disque dur externe avec toutes les données primaires de l'étude.

Le CGES sera diffusé au Burkina Faso, en particulier dans les zones d'intervention du projet et auprès de toutes les parties prenantes.

N.B : Le rapport du CGES comportera cent cinquante (150) pages au maximum y compris les annexes. La police Times New Roman sera préférée (taille 12 pour le texte principal et taille 9 pour les notes de bas de page). L'interligne préféré est « Simple ».

R.Q : Les différents rapports sont à soumettre dix (10) jours calendaires avant les ateliers. Le consultant doit proposer un résumé de l'étude dans chaque version du rapport.

Tous les frais liés aux séances de validation seront pris en charge par les coûts opérationnels du projet.

Livrables

Phase	Durée	
	Partielle	Cumulée
Rapport de démarrage	0,25	Mo + 0,25
Rapport d'étude provisoire	0,75	Mo + 1
Validation du rapport provisoire en atelier national	0,25	Mo + 1,25
Observations et commentaire de la Banque Mondiale		
Validation du rapport provisoire par la session du Comité Technique sur les Évaluations Environnementales (COTEVE)	0,25	Mo + 1,5
Finalisation et dépôt du rapport définitif		

- *Mo = la date de notification par l'Administration au Consultant de l'ordre de service de commencer les prestations.*

IX. Financement de la mission

La mission sera financée sur les ressources de préparation du Projet de Mobilité et de Développement urbain de Villes Secondaires au Burkina Faso (P177918).

X. Mode de sélection du consultant

Le consultant sera recruté suivant la méthode de Sélection de Consultants Individuels par mise en concurrence sur la base d'au moins trois (03) curriculums vitae (CV), conformément à la clause 7.38 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de juillet 2016 tel que révisé en novembre 2017 et août 2018.

N.B : Le rapport de présélection et les CV des candidats présélectionnés seront soumis à la Banque pour revue avant la sélection définitive.

XI. Obligations du consultant

Le consultant a la responsabilité de l'étude dont il s'engage à respecter les termes de référence. Il devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour la bonne exécution de sa mission. Le Consultant :

- travaillera en étroite collaboration avec les différents acteurs impliqués ;
- mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne exécution de la mission;
- observera un droit de réserve et de confidentialité sur toutes les informations requérantes, recueillies au cours de l'étude ;
- sera tenu au respect du secret professionnel pendant et après sa mission. Par ailleurs, l'exploitation à quelque fin que ce soit de toute ou partie des résultats de la présente prestation devra faire l'objet d'une demande adressée au commanditaire qui en appréciera ;
- participera activement à la séance de restitution et de validation qui réunira dans la mesure du possible les parties prenantes au Projet. Le consultant animera la présentation ;
- les frais d'organisation de la séance sont à la charge du projet;
- le consultant sera responsable de la conduite de la procédure d'amendement des rapports jusqu'au rapport définitif. L'approbation finale du document par l'Administration et le Bailleur ne dégage pas sa responsabilité vis-à-vis des conséquences de ses éventuelles erreurs.

XII. Obligations du projet

L'unité de coordination du projet mettra à la disposition du consultant tous les documents administratifs qu'il juge capital pour son travail et lui faciliter d'accéder à des structures ou à des personnes capables de faciliter son travail.

L'équipe de préparation du Projet est chargée de l'organisation et la tenue des différents ateliers d'adoption du document.

XIII. Offre

Le consultant fera une Offre technique et financière de sa prestation qui intègre toutes les charges concourant à la réalisation de sa prestation.

XIV. Clause de confidentialité

Toutes les informations, de quelque nature que ce soit, que l'une des parties a pu recueillir sur l'autre partie, sous quelque forme que ce soit et notamment oralement, en particulier à l'occasion de réunions et d'entretiens, sont confidentielles. Chaque partie s'engage, d'une part, à ne pas divulguer, ni à communiquer à quiconque toute ou partie de ces informations confidentielles administratives, techniques ou foncières et d'autre part, à prendre toute disposition pour que cette confidentialité soit préservée.

Chaque partie, en qualité de bénéficiaire, s'engage à ne faire aucun usage des informations confidentielles dans un but autre que l'exécution du Contrat.

Le promoteur ne doit en aucune manière porter à la connaissance de tiers, directement ou indirectement, les enseignements qu'il aura pu tirer de l'exécution du présent contrat sur le savoir-faire afférent à celui-ci. Une dérogation à la présente stipulation suppose l'accord-parties écrit préalable.

Le commanditaire se réserve le droit de résilier le présent contrat en cas de récurrence de non-respect par le consultant des délais contractuels.

ANNEXE 2 : FICHE DE SCREENING ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

N° :	Date :
Situation	du projet :
.....	
Responsables	du projet :
.....	

Partie A : Brève description des activités

Partie B : Identification impacts environnementaux et sociaux (0 : pas de risque / 5 : très haut risque)

Préoccupations environnementales et sociales	Oui	Non	Valeur (0-5)	Observations
Biodiversité et Zones protégées naturelles et culturelles				
Le projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces végétales et animales rares, vulnérables et/ou importantes du point de vue économique, écologique, culturel ?				
Le projet ou une de ses composantes comprend-t-il des aires protégées (parcs nationaux, réserve nationales, forêt protégée, site de patrimoine mondial, etc.) ?				
Le projet, en dehors, mais à faible distance, de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ? (P.ex. Interférence avec les vols d'oiseau, avec les migrations de mammifères) ?				
Le projet pourrait-il changer un ou plusieurs sites historiques, archéologique, ou culturel, ou nécessiter des excavations ?				
Ressources naturelles				
Le projet affecte-t-il négativement des zones de sensibilité environnementale (forêt, zone humide, lac, rivière, zone d'inondation saisonnières)				
Le projet nécessitera-t-il des volumes importants de matériaux de construction avec les ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.) ?				
Le projet nécessitera-t-il un défrichage important ?				
Le projet sera-t-il en zones instables d'un point de vue géologique ou sur des sols pouvant connaître l'érosion, le glissement de terrain ou l'effondrement ?				
Le projet peut-il occasionner des variations importantes du niveau de la nappe d'eau souterraine ou du débit des cours d'eau ?				
Le projet pourra-t-il altérer la valeur esthétique du paysage local ?				

Préoccupations environnementales et sociales	Oui	Non	Valeur (0-5)	Observations
Le projet peut-t-il entraîner des conflits sociaux liés à la préservation des sites sacrés, des sites traditionnels, des cimetières ?				
Climat/atmosphère				
Le projet pourrait-il continuer aux émissions de GES				
Les activités du projet, intègrent-elles des mesures d'adaptation aux changements climatiques				
Le projet, utilise-t-il des SAO				
Le projet, utilise-t-il /promeut les énergies propres(ex : solaire)				
Pollutions				
Le projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ?				
Le projet risque –t-il de générer des déchets solides et liquides non dangereux et dangereux toxiques (carburant, huile minérale usagée, solvant peinture ?				
Le projet pourrait-il affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d'eau potable ?				
Le projet risque-t-il d'affecter l'atmosphère (poussière, gaz divers) ?				
Le projet entraînera-t-il l'utilisation d'engrais, pesticides ou herbicides ?				
Mode de vie				
Le projet peut-il entraîner des altérations du mode de vie des populations locales ?				
Le projet peut-il entraîner une accentuation des inégalités sociales ?				
Le projet défavorise-t-il l'intégration des femmes ou d'autres populations vulnérables ?				
Le projet peut-il entraîner le déplacement involontaire des populations (acquisition des terres, déplacement d'activités socio-économiques)				
Le projet peut-il entraîner un déplacement important de population (pas de recrutement sur place, attrait pour les activités du projet par les populations voisines) ?				
Le projet risque-t-il de toucher les Peuples Autochtones ?				
Pression foncière				
Le projet peut-il entraîner des utilisations incompatibles ou des conflits sociaux entre les différents usagers et propriétaires des terres ?				
Le projet déclenchera-t-il la perte temporaire ou permanente d'habitats, de cultures, de terres agricoles, de pâturages, d'arbres fruitiers et d'infrastructures domestiques (greniers, toilettes, cuisines, etc.) ?				
Le projet peut-il conduire à des pertes totales ou partielles d'actifs (récoltes, terres agricoles, bâtis) ?				

Préoccupations environnementales et sociales	Oui	Non	Valeur (0-5)	Observations
Le projet pourrait-il affecter l'approvisionnement des populations locales en ressources (eau, nourriture, bois de chauffe, etc.) ?				
Le projet risque-t-il de conduire à la restriction d'accès aux ressources ?				
Santé, sécurité (services écosystémiques, approvisionnement et régulation)				
Le projet peut-il induire des risques d'accidents des travailleurs et de la population ?				
Le projet peut-il entraîner le travail forcé ou le travail d'enfants ?				
Le projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ?				
Le projet peut-il entraîner une augmentation des vecteurs de maladies pour la population ?				
Le projet peut-il entraîner une diminution de la qualité de vie des populations locales ?				
Revenus locaux				
Le projet permet-il la création d'emplois ?				
Le projet favorise-t-il l'augmentation des productions agricoles et autres ?				
Genre/VBG/EAS/HS				
Le projet prend-t-il en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-il leur implication dans la prise de décision ?				

Consultation du public

La consultation et la participation du public ont-elles été recherchées ? Oui Non

Si "Oui", décrire brièvement les mesures qui ont été prises à cet effet

.....

Partie C : Mesures d'atténuation

Pour toutes les réponses "Oui" décrire brièvement les mesures prises à cet effet

.....

Partie D : Classification du projet et travail environnemental

Risque faible (Catégorie C) : Prescriptions environnementales et sociales qui sont de simples mesures spécifiques de bonnes pratiques environnementales (Inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO).

Risque modéré (catégorie B) : Elaborer les TdR pour la réalisation d'une EIES simple ou Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) avec PGES et clauses environnementales et sociales dans les DAO

Risque élevé (catégorie A) : Elaborer les TdR pour la réalisation d'une EIES détaillée ou approfondie avec PGES et clauses environnementales et sociales dans les DAO.

Cadre de Politique de Réinstallation des Populations (CPRP)
Non :

Oui :

Plan de Gestion des Pestes et Pesticides (PGPP)

Oui :

Non :

Plan de Gestion des Dechets

Oui :

Non :

Plan de Gestion de la biodiversité

Oui :

Non :

ANNEXE 3 : PROCES-VERBAUX DES CONSULTATIONS PUBLIQUES

A. Procès-verbaux de consultations des parties prenantes pour la Commune de Ouahigouya

1. Procès-verbaux des consultations individuelles

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES SECONDAIRES AU BURKINA

BURKINA FASO
Unité Progrès Justice

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le Vendredi 07 Avril à 14h22 nous a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, M^{me}/M^r PORGO Hamadé
(Fonction) chef de service (service) DRT.P.S.N
(région/ ville) Nord/Ouahigouya

Les principaux points suivants ont été discutés :

les objectifs du projet
les réalisations du projet
l'élaboration des outils cadres d'orientation du projet

A l'issue des échanges, les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes :
Le non respect du cahier de charge par les entrepreneurs en charge de l'exécution des travaux

Au titre des attentes, suggestions et recommandations :
Impliquer et tenir compte des avis des acteurs concernés
Créer un cadre de communication accessible aux parties prenantes

Ont signé :

La personne-ressource
PERGO Hamadé

Pour le Consultant
Lamine SAWADOGO

Page 1 of 1

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITÉ URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le Vendredi 07 Août a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/Mr. COMPAORE Nouffou
(Fonction) Directeur Régional (service) Ministère des Transports
de la Mobilité Urbaine Sécurité Routière (région/ ville) Région du Nord / Ouahigouya

Les principaux points suivants ont été discutés :

Les objectifs du projet
Les réalisations du projet
L'élaboration des outils cadres du projet A l'issue des échanges, les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes :
Le respect du contrat du projet soit respecté
.....

Au titre des attentes, suggestions et recommandations :
Impliquer les parties prenantes dans la mise en œuvre
du projet
Initier une étude préalable pour la réussite du projet.

Ont signé :

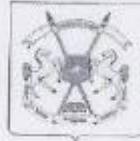
La personne-ressource

Pour le Consultant




Lemine SAWABO

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le vendredi 07 Avril a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/Mr. BILGO Zoubada
(Fonction) E.S.A.F (service) Action sociale
Nord (région/ ville) Deouhougouya

Les principaux points suivants ont été discutés :

Les objectifs du projet
les réalisations du projet
les outils cadres dans l'élaboration du projet A l'issue des échanges, les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes :

Manque d'accompagnement avec des moyens financiers,
logistiques pour la prise en charge des PDI

Au titre des attentes, suggestions et recommandations :

Impliquer les parties prenantes dans la mise en œuvre
du projet.

Mettre à disposition des moyens financiers au service technique pour
un bon fonctionnement dans la prise en charge des PDI RE

Ont signé :

La personne-ressource

Pour le Consultant

BILGO Zoubada
Chef du Service Administratif financier

LAMINE SAWADOGO

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le samedi 02 Avril... à 2H 26..... a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/Mr... QUEBRAGO Nèr BELET Salimata
(Fonction)... Présidente..... (service) Coordination
Régionale des femmes..... (région/ ville) ... OUAHIGOUYA.....

Les principaux points suivants ont été discutés :

Les objectifs du projet
Les réalisations du projet
La élaboration des outils cachés du projet..... A l'issue des échanges, les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes : Le non respect des us et coutumes peut freiner la mise en œuvre du projet

Au titre des attentes, suggestions et recommandations :

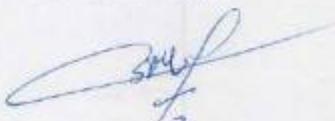
Elaborer une politique de communication et la mettre en application
Impliquer toutes les parties prenantes au projet

Ont signé :

La personne-ressource

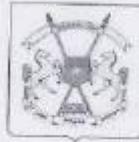
Pour le Consultant


Mme QUEBRAGO Nèr BELET Salimata


Lamine SAWADOGO

Page 1 sur 1

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le Vendredi 27/04/2023, ^{Quahigouya} a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/Mr. KONATE Bakary
(Fonction) chef de service (service) Service régional des études et statistiques sectorielles (région/ ville) Nord / Ouahigouya

Les principaux points suivants ont été discutés :

- Présentation du projet (contexte et objectifs)
- Présentation des instruments en élaboration (CGRS, CPR, PEES, PMPP)

A l'issue des échanges, les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes :

- > Bien planifier les ouvrages et infrastructures qui seront réalisés pour qu'ils ne soient pas très vite dépassés
- > Mettre en place un dispositif de gestion des plaintes opérationnel

Au titre des attentes, suggestions et recommandations :

- > Traiter les mécanismes pour que les personnes affectées puissent soumettre leurs doléances et réclamations lors de la mise en œuvre du PMUD

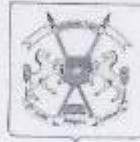
Ont signé :

La personne-ressource

KONATE Bakary
chef de service
Le Chef du Service
Régional des Etudes
et des Statistiques
Sectorielles

Pour le Consultant

Serge Henri BALMA



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le Vendredi 07/04/23 à DREPS Ouahigouya a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/Mr. SIGUE I LASSA
(Fonction).... chef de service (service) Sécurité
..... (région/ ville) Nord / Ouahigouya

Les principaux points suivants ont été discutés :

- Présentation du projet (contenu et justification, objectif)
- Présentation des instruments en élaboration (CAES, CRP, PDES, PSMO)
- Présentation des impacts sociaux et environnementaux

A l'issue des échanges, les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes :

- Une faible utilisation des transports en commun
- La situation sécuritaire qui favorise la mise en œuvre du projet. Une bonne implication de toutes les parties prenantes

Au titre des attentes, suggestions et recommandations :

- Une bonne implication des bénéficiaires afin qu'ils s'approprient le projet
- Impliquer la population dans la phase de réalisation du projet

Ont signé :

La personne-ressource


ILASSA SIGUE
chef de service de
la Sécurité
DREPS/Nord

Pour le Consultant


Serge Henri BALITA

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le Samedi 08/04/23 à la gare de Ouahigouya, a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/Mr. SAWADOGO Daouda
(Fonction) Gérant (service) Gare Routière de
Ouahigouya (région/ ville) Nord / Ouahigouya

Les principaux points suivants ont été discutés :

- Contexte et justification du projet
 - Description du projet
 - Impacts environnementaux, sociaux et changement climatique
- A l'issue des échanges, les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes :

- Les difficultés pour l'acceptation de toutes les personnes qui seront impactées par les activités du projet
- Impliquer tous les acteurs et organisation de bons post

Au titre des attentes, suggestions et recommandations :

- Sensibiliser la population sur la sécurité routière
 - Une mise en œuvre rapide du projet pour accéder à fluidifier la mobilité et éviter sinon diminuer les accidents
- Ont signé : il faut mettre un accent sur la communication avec la population.

La personne-ressource

Pour le Consultant



Handwritten signature of Serge Henri BACMA



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le Mercredi 18/04/23 à NR Communauté en lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/Mr. BATSONO Joël Bienvenue
(Fonction) CSAF (service) administration
et finance (région/ ville) Nord / Ouahigouya

Les principaux points suivants ont été discutés :

Contexte et justification du projet
Description du projet
Impacts environnementaux, sociaux et changements climatiques l'issue des échanges, les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes :

- la qualité des infrastructures qui doivent être durables
- le dépassement des délais d'exécution
- les activités doivent avoir un fort taux d'emploi local

Au titre des attentes, suggestions et recommandations :

- Maintenir une communication permanente avec la population
- Enfin, à ce fait associer la direction régionale à la communication du projet

Ont signé
La personne-ressource
Chef de Service
en Intégration
Bienvenue
du Nord

BATSONO Joël Bienvenue

Pour le Consultant

Serge Heuré
BATINA Serge Heuré

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le Mercredi 12/06/23 à Ouagadougou, a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/Mr. LILI Valentin
(Fonction) Directeur provincial (service) Culture art et
tourisme (région/ ville) Nord/ Ouahigouya

Les principaux points suivants ont été discutés :

Contexte et justification du projet
Description du projet
Impacts environnementaux et sociaux
A l'issue des échanges, les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes :

Prendre en compte du bien-être des populations surtout
celles qui seront impactées
Réaliser les ouvrages de qualité et conformément à ce qui sera demandé

Au titre des attentes, suggestions et recommandations :

Valoriser les monuments et les sites culturels
en mettant l'accent sur leur entretien
Associer la direction à l'entretien des monuments

Ont signé à la fin
La présente ressource



Lili Valentin

Pour le Consultant

BALITA Serge Henri

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le douze avril à DRI....., a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/Mr. BADO SEYDOU
(Fonction) Chef de brigade (service) Direction Régionale
des Impôts (Nord) (région/ ville) Ouahigouya

Les principaux points suivants ont été discutés :

Présentation du projet;
Impacts et risques du projet.

..... A l'issue des échanges, les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes :
Risque perturbation des activités économiques des micro entreprises;
Risque de perte ou de diminution des revenus des micro entreprises;

Au titre des attentes, suggestions et recommandations :
Engager des entreprises et des artisans d'œuvres qui disposent
d'une immatriculation (IFU);
Permettre à l'Etat de rentrer dans ses droits; signer des bons contrats;

Ont signé :

La personne-ressource

BADO

Feydou BADO
Inspecteur des Impôts

Pour le Consultant

KANASSÉ Hadala

KANASSÉ Hadala

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le douze avril à, a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/Mr. ZONGO K. Dominique
(Fonction) Directeur Régional (service) Direction Régionale des
infrastructures et du désenclavement (région/ ville) Ouahigouya

Les principaux points suivants ont été discutés :

Impli. Présentation du projet; Impact et risques liés au projet;
Enjeux liés au projet; Besoin en renforcement des capacités;
Préoccupations et recommandations.....A l'issue des

échanges, les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes : Risques de récupération politique ou
reorientation des activités du projet; Risque de déguerpissement;
Risques liés à l'insécurité; Problème lié au manque d'eau;
Risques liés à la mauvaise qualité des réalisations;

Au titre des attentes, suggestions et recommandations : Prévoir un plan de communication
efficace; Impliquer toutes les parties prenantes; Tenir compte du
choix des activités proposées par les populations; Dédommager les PAP;
Renforcer les capacités en termes de formation; Appui en matériels techniques,
matériels et outillage.

Ont signé :

La personne-ressource

Pour le Consultant


K. Dominique ZONGO


KAWASSE Hadara

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le sept avril... à DRSHP-Nord... a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/Mr... NARE Landrine...
(Fonction) Service Promotion de la Santé (service) DRSHP-Nord...
..... (région/ ville) Ouahigouya

Les principaux points suivants ont été discutés :

Présentation du projet; les impacts environnementaux, sociaux et...
sanitaires du projet; Mesure d'atténuation des impacts;.....
Les personnes déplacées internes (PDI); Les VBG; Les ONG..... A l'issue des
échanges, les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes : Défis sécuritaire lié à la mobilité vers
les zones périphériques; la question de l'engagement des populations sur
les questions d'eau et assainissement; nuisance liées aux odeurs;
la poussière; Risque d'accidents.

Au titre des attentes, suggestions et recommandations : Approcher les acteurs de santé
et les impliquer dans le projet. Sensibiliser les populations.....
Appuyer les services de santé en formation et en logistique,
Impliquer les leaders communautaires.

Ont signé :
La personne-ressource

NARE Landrine
78 02 70 17

Pour le Consultant

Kawoné Hadari
74 51 31 29

PAGE 1

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le sept avril à DRE/NORD, a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/Mr. SOME L. Fabrice
(Fonction) C/BREFF (service) DR. Environnement/ANAD
(région/ ville) Ouahigouya

Les principaux points suivants ont été discutés :

Présentation du projet ; Enjeux liés au projet ;
Impacts environnementaux et sociaux potentiels du projet et
Mesures d'atténuation ; Mécanisme de gestion des plaintes
A l'issue des échanges, les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes : Risques de perte des infrastructures économiques
des espèces végétales privées et publiques ; Risque de conflits sur les
questions de réinstallation des populations impactées ; Risque de conflits
entre propriétaires et exploitant ;

Au titre des attentes, suggestions et recommandations : Informer, sensibiliser et impliquer
les populations et les services techniques ; Minimiser les impacts sur
l'environnement ; Dédommager les personnes affectées ; Appui à
l'amélioration de l'environnement en terme de fonction et moyen de déplacements
des agents ; et réaliser un façade pour la production de pépinières.

Ont signé :

La personne-ressource

Pour le Consultant

Cdt SOME L. Fabrice

KAWASSE Hadara
74 55 31 25

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le sept avril à DREP-Nord, a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/Mr. SAVADOGO Sanougo
(Fonction) DREP (service) DREP/Nord
(région/ ville) Ouahigouya

Les principaux points suivants ont été discutés :

- Présentation du projet; Renforcement des capacités;
- Défis liés au projet; Mesure d'atténuation des impacts;
- Principaux impacts environnementaux et sociaux du projet.

A l'issue des échanges, les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes : Sensibilité de la question foncière;
Risque de refus de libérer les sites pour les travaux; Risque
d'impact sur l'environnement et les activités économiques;
Faible capacité d'approvisionnement en eau dans la commune;

Au titre des attentes, suggestions et recommandations : Informer et sensibiliser
Impliquer les populations à la base; Prendre en compte les besoins
spécifique de chaque groupe; Construire un marché secondaire, une pelle
polyvalente et renforcer l'éclairage public.

Ont signé :

La personne-ressource


SAVADOGO
Sanougo

Pour le Consultant


Koulane Hadou



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le Six avril..... à DA/Commence a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/Mr. ZORE Mahamadou.....
(Fonction) Directeur Régional du Commerce (service) Direction Régionale.....
du commerce (DR/DICAPME) (région/ ville) Ouahigouya.....

Les principaux points suivants ont été discutés :

- Présentation du projet avec ses composantes;
- Impacts environnementaux et sociaux liés au projet;
- Mesures d'atténuation des impacts; situation sécuritaire;

A l'issue des échanges, les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes : Risque de dégat sur des infrastructures
économiques; Risque de perte des moyens de subsistance; pertes de
revenu;

Au titre des attentes, suggestions et recommandations : Présence des dédommagements
pour les pertes de bien et les pertes de revenus; Impliquer les services
et l'administration; Informen et sensibiliser les populations sur le
projet; Impliquer les forces de défense et les chefs coutumier.

Ont signé :

La personne-ressource

Pour le Consultant



KAWASSÉ Hadarg

Liste de présence des acteurs spécifiques

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE ROUTIERE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DE LA MOBILITE URBAINE

BURKINA FASO
Unité Progrès Justice

PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES SECONDAIRES AU BURKINA

LISTE DE PRESENCE : FOCUS ACTEURS SPECIFIQUES

REGION: *Nord*
LIEU: *Ouhaguisa*

GRUPE RENCONTRE: *Les Directions Regionales* DATE: *07-08 et 13 avril 2023*

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél, Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
01	ZORE Mahamedou	X			X	Directeur Régional/ DR DICI/PNE-Nord	70 05 08 5 mahamedou@gnat.com	
02	SAVADOGO Samouba	X			X	DR EP-Nord	70 76 08 samouba@gnat.com	
03	SOME L. Fabrice	X			X	DR Environnement/Nord C/BREFF	76 06 00 36 some.l@gnat.com	

Page 1 of 3

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
04	BILGO Zoubane	X			X	DRSAHRNGF-Nord	70675410 bilgozoubane@yahoo.com	
05	TAMPANGA Y. Clément	X		X		DREA-Nord	72239566 tampangay@yahoo.com	
06	VAARE Landrine	X			X	Chef de Service Promotion de la Santé / DRSHF-N	jolibeyre@gmail.com 78027077	
07	DUEDRAGO BELEN salimata		X		X	Présidente Coordination régionale des femmes	70-74-23-06	
08	Bacho Seydou	X			X	Chef de brigade de vérification DRI-Nord	7866 6144	
09	ZONGO K. Dominique	X			X	Directeur Régional des Infrastructures et du Développement	7097058 kadozongo@gmail.com	

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
04 10	COMPAGNE Nouffou	X			X	Directeur Regional de la DRTHUSB-N.	70 45-04-63 compagnonouffou @yahoo.fr	
05 11	KONATE Barkany	X		X		Chef SBESS DRABAH-N	70-4835-58 barkanybarkane @yahoo.fr	
06 12	PORGO Hamade	X		X		Chef de service DRTPS-N	70407734 hamadeporgo@ yahoo.fr	
07 13	SIGUE Ilassa	X			X	chef service surlanté DRPS/Nord	7528046	
08 14	SAWABOGO David	X			X	Gerant Gare Boulevard OMB (DPCAT- Yatenga)	70-618298	
09 15	Lili Valentin	X			X	Directeur provincial	76.6505.73	
11 16	BATIONO Joël Bienvenue	X		X		Direction régionale de la communication/Nord CSAF	7045-08-92 787444-03	
01 17	SAXXABOGO REMI	X			X	DRPPNF (NORD)	70461925 saxxabogoremi@ gmail.com	
02 18	YARO Maxime	X			X	DRPPNF - Yatenga	72-18-51-18 yaromaxime@ gmail.com	

Procès-verbaux et listes de présence des consultations publiques (focus)

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES SECONDAIRES AU BURKINA



BURKINA FASO
Unité Progrès Justice

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DU PUBLIC (focus)

L'an deux mille vingt trois et le huit avril s'est tenue à partir de 11h00mn à Maroué / Ouahigaya sous la présidence de KAWASSE Hadara une séance d'information et de consultation publique dans le cadre du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

Etaient présents à cette rencontre (liste complète ci-jointe) :

- ✓ Ouedraogo Gaidou Tassere (Président / CCT)
- ✓ Ouedraogo Aboul Bassid (Président Adjoint / CCT)
- ✓ Bagaya Karim (Secrétaire / CCT)

Les principaux points suivants qui ont été discutés :

Présentation du projet ; Impact négatifs et positifs liés au projet ;
Mesure d'atténuation des impacts négatifs ;
Mesure de gestion des plaintes ; VBo ; Prise en compte des jeunes ;

Les attentes et préoccupations de l'assistance :

Risque de perturbation des activités économiques et commerciales ;
Risque d'accident de circulation de maladies et grossesses ;
Risque d'implication des jeunes dans les activités ;

Les réponses apportées par le consultant :

Le projet intègre des activités au bénéfice des jeunes ;
Le projet est d'abord à sa phase d'étude ;

Les recommandations qui ont été formulées :

Prevoir des prises en charge des jeunes lors que rencontre d'échange ;
Entreprinde des formation et des AGR pour les jeunes ;
Appuyer l'Association communale de la jeunesse en moyen de déplacement ;

La séance a été levée à 12h05

Fait à Ouahigaya le 08/05/2023

Ont signé :

Noms et prénoms - Ouedraogo Tassere Pour le Consultant
 Titres/fonctions - 70 25 02 73
 Téléphone - 611 1607

Ouedraogo Aboul Bassid
76 78 98 71

BAGAYA Karim
74 00 45 84

KAWASSE Hadara
74 55 31 29

Page 1 of 1

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE LA
MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE
ROUTIERE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA MOBILITE
URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT
URBAIN DE VILLES SECONDAIRES AU BURKINA



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

LISTE DE PRESENCE : FOCUS ACTEURS SPECIFIQUES

REGION : Nord

GROUPE RENCONTRE : Jeunes
Conseil Communal des Jeunes (CCJ)

DATE : 03/04/2023 LIEU : Ouahigouya

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél, Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
01	OUEDRAOGO saïson Tossira	x		x		Président/CCJ	7025.02.73	
02	OUEDRAOGO Abdoul Boassid	x		x		Président Adjoint/CCJ	7678.98.71	
03	BAGAYA Karim	x		x		Secrétaire/CCJ	74.00.4584	
04								
05								

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DU PUBLIC (focus)

L'an deux mille vingt trois et le Douze avril s'est tenue à partir de
16 h00mn, à l'Association Tabital Lobal sous la présidence
de Mr. SAWADGO LAMINE, une séance d'information et de consultation publique dans le cadre
du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

Etaient présents à cette rencontre (liste complète ci-jointe) :

- ✓ OUEDRAGO Audrey (Coordinatrice Tabital Lobal)
- ✓ SAWADGO Bibata (Chargée de suivi évaluation)
- ✓ DIALLO Nouridine Camil (Chargée de protection Wash-)
- ✓ OUEDRAGO Adama (Chargée de protection de la femme)

Les principaux points suivants qui ont été discutés :

- Présentation du projet; impacts et risques liés au projet;
- Activités prévues; semaines d'intervention de l'association;
- Question sur VBG; l'insécurité

Les attentes et préoccupations de l'assistance :

- Recherche de site d'accueil pour les personnes victimes de VBG;
- Modalité et de moment d'implication de l'Association Tabital Lobal;
- Problème d'hygiène et d'aménagement sur le site d'accueil des PDI;

Les réponses apportées par le consultant :

- Au moment de détermination des investissements et activités tous les
- acteurs seront impliqués.
- Le projet est prévu sur 5 à 6 ans.

Les recommandations qui ont été formulées :

- Aider à la construction d'un centre d'accueil des victimes;
- Organiser des formations en entrepreneuriat; Apport en matériels et équipements;
- Apporter un soutien financier et matériel pour la prise en charge des victimes;
- Sensibilisation à l'endroit des jeunes, les femmes, hommes, etc.

La séance a été levée à 17h08mn

Fait à Ouahigouya le 12/04/2023

Ont signé :

Noms et prénoms
Titres/fonctions
Téléphone

OUEDRAGO Audrey
Coordinatrice
75 94 83 64

Pour le Consultant

Lemine SAWADGO

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE LA
MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE
ROUTIERE



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA MOBILITE
URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT
URBAIN DE VILLES SECONDAIRES AU BURKINA

LISTE DE PRESENCE : FOCUS ACTEURS SPECIFIQUES

REGION : NORD

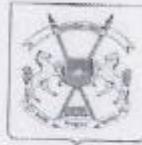
GROUPE RENCONTRE : Association

DATE : 12/04/2023

LIEU : Ouahigouya

Tabital Lobal (Intervenant dans la lutte contre les VBG)

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
01	<u>OUEDRAOGO Audrey</u>		X	X		<u>Coordonnatrice Tabital Lobal</u>	<u>75 94 83 64</u> <u>ouedraogoaudrey@gmail.com</u>	
02	<u>SAVADOGO Bibata</u>		X	X		<u>Chargée de suivi évaluateur</u>	<u>66 78 25 35</u> <u>savabib74@gmail.com</u>	
03	<u>Diallo Nouridine Camal</u>	X		X		<u>Chargée de protection Wash et éducation</u>	<u>70 84 54 61</u> <u>Camalpourdine@gmail.com</u>	
04	<u>OUEDRAOGO Adama</u>	X		X		<u>Chargé de protection de l'environnement</u>	<u>74-11-99-91</u> <u>ouedraoadama74@gmail.com</u>	
05								



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DU PUBLIC (focus)

L'an deux mille vingt trois et le huit avril s'est tenue à partir de
...09 h00mn à Mairie / Ouahigaya sous la présidence
de KAWASSE Hadara, une séance d'information et de consultation publique dans le cadre
du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

Etaient présents à cette rencontre (liste complète ci-jointe) :

- ✓ SOULE SALAM
- ✓ PORGO RASMANE
- ✓ BADINI Halimata

Les principaux points suivants qui ont été discutés :

Présentation du projet ; Relation des PDI avec les populations hôte ;
Situations des PDI
impacts positifs et négatifs du projet ;

Les attentes et préoccupations de l'assistance :

Appui à la création des AGR au bénéfice des PDI
Assistance Alimentaire ; sanitaire

Les réponses apportées par le consultant :

Impliquer les PDI dans le choix de sites des indossement
Organiser des formations au bénéfice des PDI

Les recommandations qui ont été formulées :

Assurer le service sanitaire minimum au niveau des sites des PDI ;
Sensibiliser sur la cohabitation sociale et le vivre en ensemble ;
Sensibiliser sur le code de la route ;

La séance a été levée à 9h31

Fait à Ouahigaya le 08/05/2023

Ont signé :

Noms et prénoms

Titres/fonctions SOULE Salam

Téléphone

76400680

PORGO Rasmane 76181864

Badini Halimata 76753134

Pour le Consultant

KAWASSE Hadara
74 55 31 29

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE LA
MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE
ROUTIERE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA MOBILITE
URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT
URBAIN DE VILLES SECONDAIRES AU BURKINA



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

LISTE DE PRESENCE : FOCUS ACTEURS SPECIFIQUES

REGION : *NORD*

GROUPE RENCONTRE : *PDI*

DATE : *08/06/2023* LIEU : *Ouhigouga*

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
01	<i>Soule Salam</i>	<i>x</i>			<i>x</i>	<i>Représentant PDI</i>	<i>76400680</i>	<i>[Signature]</i>
02	<i>Dorger Rasmane</i>	<i>x</i>			<i>x</i>	<i>Représentant PDI</i>	<i>76181864</i>	<i>[Signature]</i>
03	<i>Badini Halimata</i>		<i>x</i>		<i>x</i>	<i>Représentante PDI</i>	<i>76753114</i>	<i>[Signature]</i>
04								
05								

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DU PUBLIC (focus)

L'an deux mille vingt trois et le huit avril s'est tenue à partir de
13 h30mn, à Mairie / Ouahigouya sous la présidence
de BALMA Serge Henri une séance d'information et de consultation publique dans le cadre
du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

Etaient présents à cette rencontre (liste complète ci-jointe) :

- ✓ QUEDRAOGO Inoussa ; Secrétaire chargé de la relation extérieures
- ✓ QUEDRAOGO G. Hamadé ;

Les principaux points suivants qui ont été discutés :

- Présentation du projet ; Impacts positifs et négatifs potentiels du projet ;
- Mesures d'atténuation des impacts négatifs ; MGP ;
- Renforcement des capacités des consultants

Les attentes et préoccupations de l'assistance :

- Faible développement de la voirie urbaine ; Mauvaise état des goudrons
sur beaucoup d'axe ; Amalgame des véhicules lié à état des routes ;
Accident lié au motos et aux tricycles ;

Les réponses apportées par le consultant :

- Engager les conducteurs pendant les travaux d'exécution ;
Amenager un local pour l'UCRB ;
Appui de matériels bureautique, (Table, chaise, etc.)

Les recommandations qui ont été formulées :

- Organiser des sensibilisation sur la sécurité routière (populations et conducteurs) ;
Installer des panneaux de trafic signalisation au niveau des intersections ;
Amenager des gares de taxi et des parkings à l'intérieur de la ville ;
Associer les chauffeurs dans les différentes phases du projet

La séance a été levée à.....

Fait à Ouahigouya le 08/04/2023

Ont signé :

Noms et prénoms

Titres/fonctions

Téléphone

QUEDRAOGO Inoussa :

70-23-53-47

QUEDRAOGO G. Hamadé :

61-23-09-66

Pour le Consultant

Page 1 of 1

BALMA Serge Henri

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE LA
MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE
ROUTIERE



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA MOBILITE
URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT
URBAIN DE VILLES SECONDAIRES AU BURKINA

LISTE DE PRESENCE : FOCUS ACTEURS SPECIFIQUES

REGION: *Nord* GROUPE RENCONTRE: *UCRB* DATE: *08 avril 2023* LIEU: *Mairie de Ouahigouya*
Association des Conducteurs

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél. Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
01	<i>OUEDRAGO Snoussa</i>	<i>X</i>			<i>X</i>	<i>Secrétaire chargé de la relation extérieures UCRB</i>	<i>70-28-53-41</i>	<i>[Signature]</i>
02	<i>OUEDRAGO Grégoire Hamadé</i>	<i>X</i>			<i>X</i>	<i>Président/UCRB</i>	<i>61-28-09-66</i>	<i>[Signature]</i>
03								
04								
05								

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DU PUBLIC (focus)

L'an deux mille vingt trois et le huit avril s'est tenue à partir de
10h00mn, à Mairie de Ouahigouya sous la présidence
de KAWASSE Hadara, une séance d'information et de consultation publique dans le cadre
du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

Etaient présents à cette rencontre (liste complète ci-jointe) :

- ✓ BELEM Soumaïla
- ✓ SAVADOGO Salifou
- ✓ SAVADOGO Innocent

Les principaux points suivants qui ont été discutés :

- Présentation du projet Pmbuvs ; Impacts et risques potentiels liés au projet ;
- Mesures d'atténuation des impacts négatifs ; Mécanisme de gestion des plaintes ;
- Renforcement des capacités

Les attentes et préoccupations de l'assistance :

- Risques de perturbation des activités commerciales et économique pendant les travaux ;
- Risques de destruction d'infrastructures commerciales ou d'habitation ;
- Insuffisance de l'information et de communication et la non prise en compte de besoins

Les réponses apportées par le consultant :

- des commerçants et de la population
- Bien informer et impliquer suffisamment les structures et associations des commerçants ;
- Prevoir des mesures d'accompagnement des personnes affectées par le projet ;
- Prevoir la construction des parkings pour les véhicules au niveau des marchés ; Renforcer

Les recommandations qui ont été formulées :

- l'éclairage publique
- Prevoir la fermeture sur les carrefours afin d'éviter les accidents ;
- Sensibiliser les usagers des marchés à l'hygiène et à l'assainissement ;
- Prendre en l'avis des personnes affectées en ce qui concerne la nature des déchets ménagers

La séance a été levée à 10h55

Fait à Ouahigouya, le 08/04/2023

Ont signé :

Noms et prénoms Belem Soumaïla
Titres/fonctions Président/Commerçant
Téléphone 70-27-15-83

SAVADOGO Salifou
Secrétaire/Commerçant
76-65-35-19

Pour le Consultant

Soumaïla Belem
SAVADOGO
Innocent
Secrétaire Adjoint

[Signature]

[Signature]
KAWASSE Hadara

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE LA
MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE
ROUTIERE



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA MOBILITE
URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT
URBAIN DE VILLES SECONDAIRES AU BURKINA

LISTE DE PRESENCE : FOCUS ACTEURS SPECIFIQUES

REGION: Nord

GRUPE RENCONTRE: Association des
syndicats, des commerçants, du grand
marché et des Vavouze Ouahigouya

DATE: 08/05/2023 LIEU: Ouahigouya

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél, Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
01	BELEM Soumaila	X			X	Président/ASYCOM	70-27-15-88	
02	SAVADOGO salifou	X			X	Secrétaire Général/ASYCOM	76-65-30-19	
03	SAVADOGO Innocent	X			X	Secrétaire Général/ASYCOM	70 36 69 88	
04								
05								

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DU PUBLIC (focus)

L'an deux mille vingt trois et le Samedi le 08 Avril 2023 s'est tenue à partir de 10h30mn, à La Mairie, sous la présidence de M. SAWADOGO N. Lamine, une séance d'information et de consultation publique dans le cadre du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

Etaient présents à cette rencontre (liste complète ci-jointe) :

- ✓ QUARME ABDOULAYE
- ✓ SAVADOGO ALIMATA

Les principaux points suivants qui ont été discutés :

- Les objectifs du projet
- Les réalisations du projet
- Les bénéficiaires du projet

Les attentes et préoccupations de l'assistance :

- Faire en sorte que le projet aboutisse
- Prendre en compte les avis et préoccupations des parties prenantes

Les réponses apportées par le consultant :

- Au cours du projet des réalisations d'infrastructures sont prévues
- Un calendrier de la main d'œuvre locale sera publié

Les recommandations qui ont été formulées :

- Impliquer toutes les parties prenantes pour une bonne réussite du projet
- Instituer une politique de communication

La séance a été levée à 11h45

Fait à Ouahigouya le 08/04/2023

Ont signé :

Noms et prénoms
Titres/fonctions
Téléphone

QUARME Abdoulaye
Président coordination départementale des personnes
vivant avec un Handicap

SAVADOGO Alimata (Présidente Association
Pawend Panga)

Pour le Consultant

Lamine SAWADOGO

Page 1 of 1

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE LA
MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE
ROUTIERE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA MOBILITE
URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT
URBAIN DE VILLES SECONDAIRES AU BURKINA



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

LISTE DE PRESENCE : FOCUS ACTEURS SPECIFIQUES

REGION : Nord

GROUPE RENCONTRE : Personnes vivants
avec un handicap

DATE : 08/04/2023

LIEU : Hainis (Ouakigo)

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
						Président Coordination des personnes handicapées	66-63-16-93	
01	OUARME Abdoulaye	X			X			
02	SAVADOGO Alimata		X		X	Présidente Association Reliévent Pélonga	72-50-67-20	
03	SAVADOGO M. Lamire	X			X	Consultant	70-50-04-60	
04								
05								

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DU PUBLIC (focus)

L'an deux mille vingt trois et le Samedi 09 Avril 2023 s'est tenue à partir de
10h00, à Ouahigouya (Noussouba) sous la présidence
de M. SAWADOGO H. Lamire, une séance d'information et de consultation publique dans le cadre
du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

Etaient présents à cette rencontre (liste complète ci-jointe) :

- ✓ OUEDRAGO Boureima (Président, Association des transporteurs)
- ✓ SAWADOGO Hamidou (Président, Association des transporteurs Routiers)
- ✓ OUEDRAGO Oumarou (Vice Président de S.B.T.R.V) syndicat des
des transports Routiers et Voyageurs.

Les principaux points suivants qui ont été discutés :

- Les objectifs du projet
- Les réalisations du projet

Les attentes et préoccupations de l'assistance :

- La non implication des parties prenantes
- Le non respect du cahier de charge des entrepreneurs
pour l'exécution des travaux

Les réponses apportées par le consultant :

- Des réalisations d'infrastructures sont prévues dans la mise en
œuvre du projet.

Les recommandations qui ont été formulées :

- Mettre en place une politique de communication pour mieux
impliquer toutes les parties prenantes.
- Faire en sorte que le projet réussisse.

La séance a été levée à 12h12.

Fait à Ouahigouya le 09/04/2023

Ont signé :

Pour le Consultant

Noms et prénoms
Titres/fonctions
Téléphone

OUEDRAGO Boureima : 70-43-66-81

OUEDRAGO Hamidou : 70-76-76-25

OUEDRAGO Oumarou : 70-22-36-83

Lamire SAWADOGO

Page 1 of 1

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE LA
MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE
ROUTIERE



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA MOBILITE
URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT
URBAIN DE VILLES SECONDAIRES AU BURKINA

LISTE DE PRESENCE : FOCUS ACTEURS SPECIFIQUES

REGION: Nord

GRUPE RENCONTRE: Syndicat Regional
des transporteurs Routiers et Voyageurs

DATE: 08-04-2023

LIEU: Ouahigouga

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
01	OUEDRAGO Bourkina	X			X	Président de la Fédération des transporteurs	70-43-66-81	
02	SAWADOGO Hamidou	X			X	Président SRTRV (Syndicat Regional des Transporteurs Routiers et Voyageurs)	70-7676-25	
03	OUEDRAGO Oumarou	X			X	Vice président SRTRV	70-22-38-83	
04	SAWADOGO Ft. Lamire	X			X	Consultant	70-50-01-40	
05								

Liste de présence de l'atelier communal de consultation des parties prenantes

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE ROUTIERE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DE LA MOBILITE URBAINE



BURKINA FASO
Unité Progrès Justice

PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES SECONDAIRES AU BURKINA

LISTE DE PRESENCE
ATELIER COMMUNAL DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

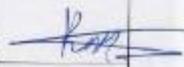
LIEU (Région, localité) : *NORD, Ouahigouya*

DATE : *13/04/2023*

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
01	<i>BONDU Botetessan</i>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	<i>PDS. Ouahigouya</i>	<i>70636965</i>	<i>[Signature]</i>
02	<i>COMPARE Nouffou</i>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Directeur Régional des Transports</i>	<i>70.65.04.68</i>	<i>[Signature]</i>
03	<i>TAPSOBA Mahamad</i>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Chargé d'étude / Gouvernorat</i>	<i>77074507</i>	<i>[Signature]</i>
04	<i>GUIGMA Lassané</i>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Haut-Commissariat Yatenga / Agent</i>	<i>7040566</i>	<i>[Signature]</i>

Page 1 of 6

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
05	LALOGO/LANKOANDE P. Nathalie		X		X	M Secrétaire générale Mairie de OHG	76 50 55 74 nathlanko@orange.fr	
06	Sawadogo Baba Ibrahim	X			X	Protocole Mairie de OHA	76 67 41 92 Grandbaniwa	
07	KEITA Nurbat Bismarou	X			X	ASTM (prés. fiscal du projet)	76 63 39 84 (WA)	
08	Quebrago Saïdou	X			X	Président du syndicat des Tri-cycles	76 54 19 39	
09	Quebrago G. Hamade	X			X	Président UCRB/H	61 88 09 66	
10	Quebrago Halidou	X			X	Secrétaire de Haut-cour	78 95 08 07	
11	Quebrago Bessimé	X			X	président OTRAF	70 10 17 86	
12	Sawadogo Hamidou	X			X	président de SNIV	70 76 25 25	
13	KABORE Wendouga Michel	X			X	Agent à la Direction Régionale des Infrastruc- tures et du Développement	71 68 46 35	

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
14	Quédraogo K. Titiani	X		X		membre OSC	67 63891113	
15	KOMI Mady	X		X		DPM/Police Municipale	70.23.25.00	
16	Guiboumbe Séraphin	X		X		BNSP	70.48.52.96	
17	KABORE Seydou	X		X		DARAH / Agent	71-83-92-72	
18	NARE Landrine			X		chef SPS-DRSHIP Nord	78027077	
19	SAWA DOGO M. Lamine	X		X		Consultant	70.50.01.40	
20	Sawadogo Scalam	X		X		Consultant	70.25.35.00	
21	BALMA Serge Hensu	X		X		Consultant	70.22.02.10	
22	QUEDRAGO Haround	X		X		DRE-NRD	70318879	

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
23	Savadozo Sulifou	X			X	Secrétaire Générale Syndicat des Commerçants de OHG	76-61-7071	
24	Quidrongo Alexandre dit Natcha	X			X	Chef Commerce	42862886	
25	Soule Salam	X			X	Représentant PDR	76 400680	
26	Belon Saïdou	X			X	Organisateur des Commerçants	70488067	
27	Quidrongo Tosseni	X		X		Président CCS 1016	70 25 02 73	
28	BADJOLO Komanin	X			X	Commerçante B. P. R.	70-3516-08	
29	Koumouzo W. Aubin	X				Chargé des projets Mairie / Océan	70 08 28 63	
30	QUEDRAOGO Housa	X		X		Chef de Service Commerce DRDCAPME-N	72-50-56-33	
31	KANASSÉ Hadara	X			X	Consultant/Environnement	74-55-31-29	

B. Procès-verbaux de consultations des parties prenantes pour la Commune de Kaya

1. Procès-verbaux des consultations individuelles

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITÉ URBAINE ET DE LA
SÉCURITÉ ROUTIÈRE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA
MOBILITÉ URBAINE

PROJET DE MOBILITÉ ET DE
DÉVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le 11/04 à 8h30 a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/Mr. Moussa Ouédraogo
(Fonction) Directeur Régional (service) Transport, Mobilité
Urbaine et Sécurité Routière (région/ ville) Centre Nord (KAYA)

Les principaux points suivants ont été discutés :

Présentation du projet
Composantes et acteurs du projet
Impacts environnementaux et sociaux du projet A l'issue des échanges,

les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes : Non implication du service des
transports dans le projet
Non prise en compte des services techniques
déconcentrés

Au titre des attentes, suggestions et recommandations :
Adapter les infrastructures et moyens de transports
aux réalités des villes Prendre en compte les
services techniques déconcentrés

Ont signé :

La personne-ressource



Pour le Consultant

SOME A R Aristide

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le ...22/04..... à ...10h00....., a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/Mr..... SOMBA/OUBDA Saliatou.....
(Fonction) Directrice Régionale..... (service) Direction Régionale
de la Culture des Arts et du Patrimoine (région/ ville) Centre Nord.....

Les principaux points suivants ont été discutés :

Présentation du projet - Composantes du projet -
Potentialités touristiques et archéologiques de la zone
Impacts environnementaux et sociaux..... A l'issue des échanges,

les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes : Non protection des sites culturels
et archéologiques - Non protection des sites sacrés
(bois sacrés, lieux de culte).....

Au titre des attentes, suggestions et recommandations : Impliquer les services
techniques du tourisme, de la culture et des arts
Impliquer les autorités coutumières et religieuses
de la zone du projet.....

Ont signé :

La personne-ressource



Pour le Consultant

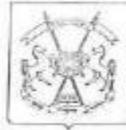

SOMÉ A R Aouste

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le 12/04 à 11h a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/Mr. QUEDRADO Alaye (72-98-64-24)
(Fonction) Etudes et Planification (service) Chef de Service (DR)
Direction Régionale Education (région/ ville) Centre Nord (Kaya)

Les principaux points suivants ont été discutés :

Présentation du projet - Impacts environnementaux et
logiques du projet - Situation des E.D. (Elevés)
Déplacements Internes A l'issue des échanges,

les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes : Non implication et la mise à contribution
des acteurs de l'éducation dans les activités et
gestion des activités du projet.

Au titre des attentes, suggestions et recommandations : Prendre en compte
l'emplacement des infrastructures d'éducation dans
le cadre des activités du projet (routes, moyens de
transport, arrêt de bus, ...)

Ont signé :

La personne-ressource

QUEDRADO Alaye

72 98 64 24

Pour le Consultant

SOME A R Aristide

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le 12/04 à 13h, a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/Mr. OUEDRADO/KOGO Marie
(Fonction) Chef de Service (service) Foncier Rural
Direction Régionale Agriculture (région/ville) Centre-Nord (Kaya)

Les principaux points suivants ont été discutés :

Présentation du projet. Composantes du projet.
Impacts environnementaux et sociaux du projet.
faise en compte du genre, des personnes vulnérables

À l'issue des échanges, les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes : Contribution ^{réelle} du projet au développement socio-économique de la ville. Difficultés de libération des emprises de certaines routes. Accompannement des populations vulnérables et PDI

Au titre des attentes, suggestions et recommandations : Accompagner les actions en faveur de l'intensification de l'agriculture urbaine. Accompagner les services techniques de l'eau en matière d'approvisionnement en eau potable de Kaya.

Ont signé :

La personne-ressource



Ouedrado Marie
75 93 00 15/62 72 12 15

Pour le Consultant

SOME AR Aristide

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le 12/04 à 15h45, a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/Mr. M. SIA K. Moïse
(Fonction) Directeur Régional (service) Environnement
Eau et Aménagement (région/ ville) Centre Nord (Kaya)

Les principaux points suivants ont été discutés :

Présentation du projet - Composantes du projet -
Impacts environnementaux et sociaux du projet -
Risques naturels pouvant être impactés - A l'issue des échanges,

les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

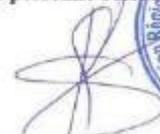
Au titre des préoccupations et craintes : Non prise en compte des compétences
existantes au niveau de la DR notamment :

Difficultés liées aux recensements des PAP et à la
libération des emprises des voies et canaux à aménager.

Au titre des attentes, suggestions et recommandations : Renforcer les capacités
des services techniques. Poursuivre et impliquer les
services techniques de la région. Bien respecter et
respecter les délais de déchargement des PAP

Ont signé :

La personne-ressource


Col. Moïse K. SIA



Pour le Consultant


SOME AR Aristide

2. Procès-verbaux et listes de présence des consultations publiques (focus)

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITÉ URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE
PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA



BURKINA FASO
Unité Progrès Justice

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DU PUBLIC (focus)

L'an deux mille vingt trois et le dix avril (10/04) s'est tenue à partir de 15h30mn à KAYA sous la présidence de M. M. (D. E. M. A.) DIEDRAGO une séance d'information et de consultation publique dans le cadre du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

Etaient présents à cette rencontre (liste complète ci-jointe) :

- ✓ M. M. D. E. M. A. Roseline Prisca
- ✓ M. M. D. E. D. R. A. S. G. O. J. Kodjidiatou
- ✓ M. M. D. I. E. N. I. Aristide

Les principaux points suivants qui ont été discutés :

- Présentation du projet (contexte et justification)
- Impacts environnementaux et sociaux du projet
- Intéressés et acteurs du projet

Les attentes et préoccupations de l'assistance :

- Accompagnement des structures (OSC, Associations) locales
- Implication des acteurs locaux (PDI, personnes vulnérables)
- Mise en place d'AGB pour certains groupes sociaux

Les réponses apportées par le consultant :

- Mise en compte de tous les acteurs (genre : personnes vulnérables) - Accompagnement des acteurs locaux dans les propositions et mise en œuvre des activités du projet.

Les recommandations qui ont été formulées :

- Mettre en compte les Associations locales dans l'accompagnement, le renforcement de capacité des acteurs au niveau local.

La séance a été levée à 16h15mn

Fait à Kaya le 10/04/2023

Ont signé :

Pour le Consultant

Noms et prénoms
Titres/fonctions
Téléphone

DIEDRAGO Roselyne Prisca
Présidente
70561504
[Signature]

[Signature]
SDME AR Aristide



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA MOBILITE
URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT
URBAIN DE VILLES SECONDAIRES AU BURKINA

LISTE DE PRESENCE : FOCUS ACTEURS SPECIFIQUES

REGION: Centre Nord
LIEU: KAYA

GROUPE RENCONTRE: Association G^{de} de Secur (ACC/SOVD-CN)

DATE: 10-04-2023

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél, Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
01	Duedraogo Sawadogo Madjeuataon	X		X		Vice présidente	70 15 6 190	
02	DIENI Sawadogo Aissata	X		X		Secrétaire général	70 77 33 57	
03	Duedraogo Roselyne Prisca	X		X		Présidente	70 56 15 04	

Page 1 of 3

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél, Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
04	DIEDRAGO R Odile	X		X		Membre Association Change les associations	71 52 12 02	
05	SAWA DO GO Ademe	X		X		Secrétaire Leadership of Autonomist	78 28 19 30	
06	SOME AR Anastode	X		X		Consultant Associe	71 72 74 95	
07								
08								
09								
10								
11								
12								
13								

Page 2 of 3



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DU PUBLIC (focus)

L'an deux mille vingt trois et le 11/04 s'est tenue à partir de
11h30mn à 14h30mn sous la présidence
de M. DUE DRADGO Hamado une séance d'information et de consultation publique dans le
cadre du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

Etaient présents à cette rencontre (liste complète ci-jointe) :

- ✓ Union Provinciale des Marchands de Sammantenga
- ✓ SONE A.R. Aristide (consultant)
- ✓ DUE DRADGO Pierre (consultant)

Les principaux points suivants qui ont été discutés :

- Présentation du projet
- Mise en compte des personnes vulnérables
- Impacto environnementaux et sociaux du projet

Les attentes et préoccupations de l'assistance :

- Implication des personnes vulnérables et leur
- Mise en compte dans les réalisations du projet

Les réponses apportées par le consultant :

- Implication de tous les acteurs dans les activités
- du projet : la mise en compte des personnes vulnérables
- personnes vulnérables avec un handicap

Les recommandations qui ont été formulées :

- Mettre des panneaux de signalisation favorisant la tolérance
- vers les personnes à mobilité réduite : Mettre en place des
- infrastructures adaptées aux personnes handicapées

La séance a été levée à 14h20

Fait à KAYA le 11/04/2023

Ont signé :

Noms et prénoms
Titres/fonctions
Téléphone

DUE DRADGO Hamado
Président
70 40 04 58

Pour le Consultant

SONE A.R. Aristide



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA MOBILITE
URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT
URBAIN DE VILLES SECONDAIRES AU BURKINA

LISTE DE PRESENCE : FOCUS ACTEURS SPECIFIQUES

REGION: CENTRE-NORD
LIEU: MEDIATHEQUE / KAYA

GRUPE RENCONTRE: Personnes vulnérables
DATE: 11/04/2023

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
01	SOME A R Aristide	X		X		Consultant Associé	71-72-76-35	
02	OUEDRAGO HAMADO	X			X	Président UPPSA	70400458	
03	KAFANDO SALAMATA		X		X	Secrétaire chargée des femmes UPPSH	70600663	

Page 1 of 3

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
04	OUISSO GONOMA N Antoine	X			X	Secrétaire chargée des relations / Président association et makogando	70899520	
05								
06								
07								
08								
09								
10								
11								
12								
13								

Page 2 of 3

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DU PUBLIC (focus)

L'an deux mille vingt trois et le 11/04
à 10h30mn, à RAYA, sous la présidence
de M. SAWADO GO Mikaila, une séance d'information et de consultation publique dans le
cadre du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

Etaient présents à cette rencontre (liste complète ci-jointe) :

- ✓ SAWA DO GO Mikaila (Président des commerçants)
- ✓ SOME A R Aristide (Consultant Associé)

Les principaux points suivants qui ont été discutés :

- Présentation du projet
- Impacts environnementaux et sociaux du projet
- Contribution des commerçants dans la mise en œuvre du projet

Les attentes et préoccupations de l'assistance :

- Implication des commerçants
- Mettre en place des infrastructures de commerce
- Améliorer la voirie dans les marchés

Les réponses apportées par le consultant :

- Mise en compte des commerçants dans la
- finalisation et la mise en œuvre du projet

Les recommandations qui ont été formulées :

- Rehabilitation des infrastructures marchandes et
- les voiries. Prendre les espaces marchands
- accueillies aux secours (pompiers, ambulances)

La séance a été levée à 11h15

Fait à RAYA le 11/04/2023

Ont signé :

Noms et prénoms

Titres/fonctions

Téléphone

SAWADO GO Mikaila
70 44 46 91
Président Association Commerçant
JH

Pour le Consultant


SOME A R Aristide



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA MOBILITE
URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT
URBAIN DE VILLES SECONDAIRES AU BURKINA

LISTE DE PRESENCE : FOCUS ACTEURS SPECIFIQUES

REGION: Centre Nord
LIEU: KAGA

GRUPE RENCONTRE: Commerçants

DATE: 11/04/2023

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
01	SOME A R Aristide	X		X		Consultant	71-72-7635	
02	SAMADOGO NIKAI LA	X			X	Commerçants	70184691	
03	SAMADOGO OUSMANE	X			X	Commerçants	70721863	

Page 1 of 3

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
04	KARBOUGA Abdoul Karim		X		X	Commerçant	71462001	
05	Quédraogo SAPIATA	X			X	Commerçant	76253856	
06	Quédraogo BATIMATA	X	X			Commerçant	70180703	
07								
08								
09								
10								
11								
12								
13								

Page 2 of 3

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DU PUBLIC (focus)

L'an deux mille vingt trois et le 11/04 s'est tenue à partir de
9h30mn à KAYA sous la présidence
de KAGONE Youssouf, une séance d'information et de consultation publique dans le
cadre du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

Etaient présents à cette rencontre (liste complète ci-jointe) :

- ✓ les personnes déplacées internes (PDI)
- ✓ les hôtes des PDI
- ✓ Mr SOME A R Anotide

Les principaux points suivants qui ont été discutés :

- Présentation du projet
- Importance du projet
- Impacts environnementaux et sociaux du projet
- Situation actuelle des PDI

Les attentes et préoccupations de l'assistance :

- Mettre en compte des PDI dans les activités du projet
- Mettre en place des AGR et activités de résilience climatique
- au profit des PDI (agriculture bio - utilisation du solaire...)

Les réponses apportées par le consultant :

- la prise en compte et l'implication de tous les acteurs dans
- le projet, les activités et composants du projet

Les recommandations qui ont été formulées :

- Accompagner et sensibiliser les PDI dans la protection des
- ressources naturelles. Mettre en place des mécanismes
- favorisant le recrutement des PDI dans les activités du projet.

La séance a été levée à 10h15mn

Fait à KAYA le 11/04/2023

Ont signé :

Pour le Consultant

Noms et prénoms
Titres/fonctions
Téléphone

KAGONE Youssouf
PDI 72 36 78 47

Véhicul

QUEDRADO Boukari
hôte 79 04 14 32

A

SOME A R Anotide



LISTE DE PRESENCE : FOCUS ACTEURS SPECIFIQUES

REGION: Centre Nord
LIEU: KAYA

GRUPE RENCONTRE: Personnes déplacées et hôtes

DATE: 11-04-2023

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
01	SOME A R Aristide	X		X		Consultant Associé	71727635	
02	KAGONE YOUSOUF	X			X	Représentant PDI	72-363877	
03	Sawadogo Aminadou		X	X		PDI	56-22-88-27	

Page 1 of 3

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
04	Quedraogo Mahamoudou	X			X	PDI	01199905	
05	Sawadogo Adama	X			X	PDI	61020639	
06	ZANGO Patience	X		X		P.D.I	54-92-1170	
07	Bamogo Samyama Antoinette	X	X	X		PDI	778945889	
08	ZABRE Salfo	X			X	PDI	64199504	
09	SERAO Souleymane	X		X		PDI	76026636	
10	SAWADOGO Zahira		X	X		PDI	65455595	
11	QUEDRAOGO Rasmata	X		X		PDI	06929204	
12	QUEDRAOGO Bonkare	X			X	H3le	76066456	
13	QUEDRAOGO Adama	X			X	H3le	79350988	

Page 2 of 3

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE	AGE (ans)	FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
14	DUEP BAKO Nounso	X	X	PDI	57137907	
15	DUEDRACHO Nasyamba	X	1	PDI	56145675	ue



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DU PUBLIC (focus)

L'an deux mille vingt trois et le dix avril deux mille vingt trois s'est tenue à partir de 14h00mn à Kaya sous la présidence de MME DIANDA / DUE DRAOGO une séance d'information et de consultation publique dans le cadre du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

Etaient présents à cette rencontre (liste complète ci-jointe) :

- ✓ MME DIANDA / DUE DRAOGO Aminata
- ✓ M. SORÉ Amambio Romaric Aristide
- ✓ MME SAWADOGO / DUE DRAOGO Assata

Les principaux points suivants qui ont été discutés

- Présentation du projet (contexte et justification)
- Impacts environnementaux et sociaux du projet
- Les composantes du projet et activités

Les attentes et préoccupations de l'assistance :

- L'implication des acteurs à la base (femmes, ...)
- Accompagnement des femmes dans les AGR
- Mise en compte des attentes des populations dans les activités des projets

Les réponses apportées par le consultant :

- Mise en compte des femmes dans le projet
- L'implication des femmes pour certaines activités du projet

Les recommandations qui ont été formulées :

- Mettre en place des activités ou des projets
- (Fait des femmes) au profit des hommes
- Accompagner les femmes dans la protection des ressources

La séance a été levée à 15h15

Fait à Kaya le 10/04 2023

Ont signé :

Noms et prénoms
Titres/fonctions
Téléphone

Sawadogo/Due DRAOGO Assata
70 15 41 74

Dianda/Due DRAOGO
Aminata 71 66 67 47

Pour le Consultant

SORÉ A R Aristide



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA MOBILITE
URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT
URBAIN DE VILLES SECONDAIRES AU BURKINA

LISTE DE PRESENCE : FOCUS ACTEURS SPECIFIQUES

REGION: Centre-Nord
LIEU: Kaya

GROUPE RENCONTRE: Coordination des Femmes
DATE: 10-04-2023

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
01	Quédraogo Aissata		X	X		S.G. de la coordif communale des femmes	70154774	
02	QUEDRAOGO Aminata		X	X		coordonatrice communale des femmes	71666747	
03	Quédraogo AWA		X	X		tresoriere coordif	6081 9780	

Page 1 of 3

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
04	Quédraogo Alimata		X	X		coordination provinciale	6386 5530	
05	Bamego Pramata		X	X		coordination provinciale	771307 15	
06	Soubadega Schiata		X	X		coordination provinciale	660815 47	
07	SOME A R Aniside	X		X		Consultant Associé	71327635	
08								
09								
10								
11								
12								
13								

Page 2 of 3

3. Liste de présence de l'atelier communal des parties prenantes

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE ROUTIERE



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES SECONDAIRES AU BURKINA

LISTE DE PRESENCE ATELIER COMMUNAL DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

LIEU (Région, localité) : KAYA (Centre-Nord)

DATE : 13/04/2023

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
01	OUEDRAOGO Harouna	X			X	ORTMUSA-CN	70572130 ouedraogo.harouna@gmail.com	
02	Ouedraogo Badion	X		X		CC3/Kaya	70735885	
03	OUEDRAOGO Vincent	X		X	X	DRCAT-CN	79922198 ouedraogo.vincent52@gmail.com	
04	Ouedraogo Aïssata		X	X	X	CCF/Kaya	70154174	

Page 1 of 5

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
05	DIONA Georges		M	50		Chf de Centre BNSP	67006268 70083445	
06	ZOUNGRANA Mouna		M	37		DRE-CN	71633211 77021203	
07	OUEDRAOGO Léona P. Hamidou		F	46		DRTPS-CN	70243751 78007810	
08	SAWADOGO Boukari	X		X		Consultant	70226698	
09	OUEDRAOGO HALIDOU	X	M	52		TAXI	752205	
10	ZOUNGRANA Kassi		M	41		Transporteur	30174600	
11	BATIANA Baly Prudence		F	45		DPM/Kaya	70796528	
12	OUEDRAOGO Ousmane		M	62		OTRAF-Kaya	7279222	
13	Belovine Yacouba		F			DNTTB Kaya	70995153	
14	KOANDA G-Desire		F	40		Représentant DR/Action Humanitaire	726668	

Page 2 of 5

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE	AGE (ans)	FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
15	DAYAMBA Timouhamba	M	X	Agent - Gouverneur Kaya	77369347 dayamba.timouhamba@gmail.com	
16	El Hadj ZAMTAKO Mamoudi	X	X	Président FUTRB	70 855684	
17	SAWADOGO Singuélé	M	X	DR/IAFH instructeur régional	73746120 sawadogosinguele@gmail.com	
18	ZONGO PRIGE-BORIS	M		CCP/KAYA	70 86 41 04 mugaharisa@gmail.com	
19	Konfe Younoussa	M		CCP/Kaya	72 72 02 86	
20	Diamé Aminata		F	VADS/Kaya	75-83-61-35	
21	SAWADOGO FATIMATA		F	VADS/Kaya	73 75 95 86	
22	OUEDRAGO Harouma	M		VADS/Kaya	72 54 01 14	
23	Sawadogo Assani	M		VADS/Kaya	70-78-61-58	
24	OUEDRAGO Lamoussa	F	F	haut-commissariat Kaya	7051 76 30	

Page 3 of 5

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE	AGE (ans)	FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
25	KOGO Marie	F	X	DR/IAFH	75-53-00-15	
26	COULIBALY Fulemon	M	X	DR/ICAPME	73595957	
27	Ouedrago Abdoulaye	M	X	LICRB	72 38 14 78	
28	YATIEGO Jean-Baptiste	M	X	DR/SH/ICN	75 57 16 79	
29	KEMAMENONHOU Solange	F	X	PDS	71 13 31 53	
30	ZABRE Saïdou	M	X	chef centre inf/dep/ie	70-29-48-51	
31	SAWADOGO Isaka	M	X	le Quotidien	70885094	
32	SAWADOGO Emmanuel	M	X	SY.N.T.A.B	78401213	
33	KANO Abdoul Aziz	M	X	CROSC	70-83-92-77	
34	OUEDRAGO Ké Jean Nelson	M	X	DR/I	76 27 88 79	

Page 4 of 5

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE	AGE (ans)	FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
35	SAWADOGO Yaguedéba	M	52	DREPPNF-CAF	76679464 yaguedeba@gmail.com	
36	SAWADOGO W. Alexandre	M	X	Point-Focal	70836872 wensawadogo@gmail.com	
37	SOME A R Aristide	X	X	Consultant Associé	71-22-76-35 somearibankira@gmail.com	
38	QUEDRAGO M. B. Pierre	X	X	Consultant associé	70461844 mberesamba@gmail.com 70346581	
39	IMA Ousmane	M	X	Gendarmerie/CAF Kaga	70346581	
40	SAWADOGO K. Georges	X	X	DRID-CN	70142519 gk@meil.com	
41	QUEDRAGO Adama	X	X	DABF/Rainie Kaya	76530143 highlandrainie@gmail.com	
42						
43						

C. Procès-verbaux de consultations des parties prenantes pour la Commune de Bobo-Dioulasso

1. Procès-verbaux des consultations individuelles

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le onze avril à 10h50....., a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/Mr. RAMDE Souleymane.....
(Fonction) D.R.I.P.I. de l'agriculture (service) DRARAH des.....
Hauts Bassins..... (région/ ville) Bobo-Dioulasso/Hauts Bassins

Les principaux points suivants ont été discutés :

- les composantes du projet,
- les enjeux socio-environnementaux du projet
et les impacts et risques liés au projet. A l'issue des échanges,
les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes : la prise en compte de l'évolution démographique dans les réalisations; la mise en place d'un mécanisme de communication avec les acteurs et la réalisation d'ouvrages de qualité

Au titre des attentes, suggestions et recommandations : Mettre en place d'infrastructure de collecte et de transformation des déchets; sensibiliser la population au respect du code de la route et faire la promotion du transport en commun.

Ont signé :

La personne-ressource

Pour le Consultant

OUATTARA Fousseini
70 53 0815

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le 09 avril à 8 h 30, a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, M^{me}/Mr. DIETTE Roland
(Fonction) chef (service) Mobilite urbaine et securite routiere
(région/ ville) Bobo Dioulasso/Hauts Bassins

Les principaux points suivants ont été discutés :

- les composantes du projet et les objectifs
- les enjeux socio-environnementaux du projet et les impacts et risques potentiels liés au projet
A l'issue des échanges, les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes : le problème de fluidité du trafic vers le centre ville, les difficultés de la mise en œuvre du système multimodalité de transport, le renforcement des capacités des structures de transport et des acteurs

Au titre des attentes, suggestions et recommandations : Renforcer le système de sécurité routière de la ville en terme de signalisation horizontale et verticale et tenir compte du ratio policiers municipaux / population de la ville

Ont signé :

La personne-ressource



Roland DIETTE
70292053

Pour le Consultant

[Signature]
OUATTARA Fousseini
7053 0815



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le treize...avril... à 14h45mn..., a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, M^{me}/Mr. Mellogo Djakaridja
(Fonction) Agent (service) DREA/HBS
(région/ ville) Bobo Dioulasso

Les principaux points suivants ont été discutés :

— les principaux enjeux du projet,
— les impacts et risques du projet, les menaces de
gestion environnementale et sociale du projet. A l'issue des échanges,
les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes : le besoin de réalisation d'ouvrages
d'assainissement collective dans la ville ; la protection
des canaux d'évacuation des eaux usées pour éviter
l'ensablement et protéger les bitumes.

Au titre des attentes, suggestions et recommandations : Impliquer la direction
régionale en charge de l'assainissement lors des travaux
réalisés des ouvrages d'assainissement individuel
et collectif dans la ville.

Ont signé :

La personne-ressource

Mellogo Djakaridja

66 65 71 94

Pour le Consultant

Quattara Fousseini
70 53 08 15

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le 11 Avril 2023, à Bobo Dioulasso a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/Mr. Bamogo Souleymane
(Fonction) Directeur régional (service) Economie et planification
(région/ ville) Bobo Dioulasso/Hauts-Bassins

Les principaux points suivants ont été discutés :

Les enjeux du projet, les défis à relever
Les impacts positifs (aménagement des espaces publics) et négatifs
A l'issue des échanges,

les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes : Que le projet ne prenne en compte qu'un
part, notamment la voirie au détriment des autres volets
la non adhésion de la population, des transporteurs
les tensions au sein de la population riveraine

Au titre des attentes, suggestions et recommandations : Mettre l'accent sur la sensibilisation
l'éducation de la population, Impliquer la DREF dans le processus
d'élaboration et de mise en œuvre du projet, choix concerté des
sites

Ont signé :

La personne-ressource

BAMOGO Souleymane
Directeur régional
7057105
Le Directeur

Pour le Consultant

OUATTARA Fousseini
70530815

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le Onze avril à 15h05....., a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/Mr. TRAORE Bouweina
(Fonction) chef (service) Recensement
fiscale (région/ ville) Hauts Bassins / Bobo Dioulasso

Les principaux points suivants ont été discutés :

les impacts et risques du projet, les enjeux socio-
économiques du projet,

.....A l'issue des échanges,
les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes : la crainte du non respect du
schéma directeur d'aménagement de la ville de
Bobo Dioulasso, la réalisation d'une plateforme
facile de collecte des taxes et impôts.

Au titre des attentes, suggestions et recommandations : la sensibilisation pour
le civisme fiscal et du paiement des taxes d'occupation
des espaces publics, la sensibilisation au respect
des obligations fiscales.

Ont signé :

La personne-ressource

Pour le Consultant



[Signature]
OUATTARA Fousseini
70 53 08 15

Bouweina TRAORE
74-20-30-31

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le onze... Avril... à Bobo-Dioulasso a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/Mr. D'ALMEIDA Frédéric Armand
(Fonction) Directeur régional (service) DREPS
(région/ ville) Bobo Dioulasso

Les principaux points suivants ont été discutés :

Les enjeux, les impacts et les risques liés au projet; les impacts
positifs, les préoccupations et recommandations

A l'issue des échanges,

les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes : la rétention de la population
face au changement; la transparence dans la gestion
des fonds du projet; la bonne planification des
activités du projet

Au titre des attentes, suggestions et recommandations : bien exécuter le projet
aux populations notamment ses avantages
que les profits ne soient mis aux calculs greffés
pour assurer aux maximum les bénéficiaires

Ont signé :

La personne-ressource

Pour le Consultant


Frédéric A. D'ALMEIDA
70731710



OUATTARA Fousseini
70 53 08 15



Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le seize avril à Bobo Dioulassa eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/Mr. MANO Luc
(Fonction) Directeur Régional (service) S.P.T.R.A.C.O.
(région/ ville) Hauts-Bassins/Bobo

Les principaux points suivants ont été discutés :

Les enjeux du projet, les problèmes de mobilité existants,
les impacts du projet, les opportunités / contraintes, les me-
ures à prendre, les préoccupations et recommandations. A l'issue des échanges,
les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes : la mobilité / situation sécuritaire soit
mise en avant ; manque de texte prenant l'intérêt de tous
et garantissant la bonne gouvernance.

Au titre des attentes, suggestions et recommandations : D'indemniser les P.A.P.,
sensibiliser la population sur les avantages du projet,
Concertation / échanges avec la population et les différents acteurs
adhésion au projet.

Ont signé :

La personne-ressource

Pour le Consultant

Mano N.
Luc

70065470



KEITA Assita

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le 13 avril à 16h 30 min, a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/Mr. DABIRE Z.G.Z. Emmanuel
(Fonction) Technicien Supérieur de l'Environnement (service) Direction Régionale
de l'Environnement (région/ ville) Hauts Bassins / Bobo Dioulasso

Les principaux points suivants ont été discutés :

— les impacts et risques sociaux et environnementaux,
— les potentiels facteurs de pollutions et de nuisances
liés au projet; les études et mesures spécifiques
A l'issue des échanges, les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes : 1) Dégradation des ressources naturelles (menace des berges du Houet; disparition de l'écosystème, l'ensablement des berges du Houet; les différents cas de pollutions (sol, eau, terre...)
Et les cas des inondations (secteurs 17, 21, 23); 3. Installations anarchiques de zones industrielles

Au titre des attentes, suggestions et recommandations :

tenir compte des préoccupations énumérées: réaliser des études spécifiques avant le début des travaux, protéger les nappes phréatiques par une meilleure gestion des déchets

Ont signé :

La personne-ressource

DABIRE Z.G.Z. Emmanuel

70.29.32-84

76.99.59-80

Pour le Consultant

QUATTARA Fousseini
70 53 08 15

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le douze sept à Bobo-Dioulasso, a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/Mr. DUEBRA A. G. W. Lassané
(Fonction) Directeur Régional (service) direction régionale de
l'urbanisme, des affaires urbaines, (région/ ville) Hauts-Bassins / Bobo-Dioulasso
et de l'habitat

Les principaux points suivants ont été discutés :

Les objectifs du projet, les enjeux et impacts positifs et négatifs?
les attentes, les suggestions / recommandations

..... A l'issue des échanges, les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes : L'application effective de l'urbanisme
comme valeur ajoutée pendant la construction du niveau des aménage-
ments urbains.

Au titre des attentes, suggestions et recommandations : Formation spécifique sur l'amé-
nagement, l'urbanisme et la topographie
Doter de matériel technique (topographique), de matériel
informatique avec des logiciels adaptés de véhicules - organiser
des troupes et intégrer le renouvellement des taxis -

Ont signé :
La personne-ressource



DUEBRA A. G. W.
72 72

Pour le Consultant


KEITA Assita

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE



BURKINA FASO
Unité Progrès Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le douze aout à Bobo Dioulasso en lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/M. TIEMOUNOU / LENGANI Safiatou
(Fonction) D.P.G.A.S. (service) D.P.G.A.S.
(région/ ville) Bobo-Dioulasso

Les principaux points suivants ont été discutés :

Les impacts positifs du projet, les violences basées sur le genre et les difficultés de mise en charge, les attentes, les préoccupations et les recommandations. A l'issue des échanges, les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes : que les attentes ne soient pas comblées, le manque ou le mauvais suivi des activités du projet, la non fiabilité des données de l'étude.

Au titre des attentes, suggestions et recommandations :

Bien suivre le projet à travers un bon système de suivi, que les parties prenantes soient bien ciblées et atteintes, tenir compte de la population hôte et des P.T.

Ont signé :

La personne-ressource

Pour le Consultant

TIEMOUNOU / LENGANI
Safiatou



KEITA Assita

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

Procès-verbal de consultation individuelle

L'an deux mil vingt-trois et le 09 avril à 13h35....., a eu lieu une rencontre d'informations et d'échanges qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

A participé à cette rencontre, Mme/Mr. DJONOU Djibbourou.....
(Fonction) Assistant en Emploi et Formation Professionnelle (service) Mobilité Urbaine et Sécurité Routière
au compte de l'ONASER (région/ ville) Hauts Bassins / Bobo Dioulasso

Les principaux points suivants ont été discutés :

--- les objectifs du projet
--- les impacts et risques potentiels liés au projet
et les enjeux sociaux et environnementaux A l'issue des échanges,
les préoccupations et recommandations peuvent être résumés comme suit :

Au titre des préoccupations et craintes : Il a été question d'impliquer tous les acteurs concernés par le projet, de communiquer avec eux en amont et pendant la mise en œuvre et de sensibiliser la population sur le code.

Au titre des attentes, suggestions et recommandations : Il a été demandé de mettre à la disposition de l'ONASER des moyens matériels et financiers pour les sorties de sensibilisation et de rassurer les commerçants du bien fondé du projet.

Ont signé :

La personne-ressource

DJONOU Djibbourou
Assistant en Emploi et en Formation
Professionnelle
tel: 76 15 09 08

Pour le Consultant

[Signature]
OUATTARA Fousseini
7053 0815

2. Procès-verbaux et liste de présence des consultations publics (focus)

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE
LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DU PUBLIC (focus)

L'an deux mille vingt trois et le deux avril s'est tenue à partir de
13h10mn au Haut Conseil des transp/Bobo sous la présidence
de SAVADOGO Amade, une séance d'information et de consultation publique dans le
cadre du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

Etaient présents à cette rencontre (liste complète ci-jointe) :

- ✓ SAVADOGO Amade, Président régional, Tel: 70 21 5279
- ✓ SAVADOGO S. Tasséré, S.G. régional, Tel: 70 27 72 87
- ✓ Diabate Soumbeila, Contrôleur, Tel: 76 01 08 45

Les principaux points suivants qui ont été discutés :

- les impacts et risques liés au projet,
- l'implication du Haut Conseil et autres organisation au projet,
- les besoins de renforcement des capacités et les sources de
conflits dans le secteur du transport.

Les attentes et préoccupations de l'assistance :

- l'existence des voies à l'intérieur de la ville,
- manque de parking pour le stationnement des véhicules en ville,
- manque d'éclairage des voies aménagées de la ville.

Les réponses apportées par le consultant :

- le projet va s'appuyer sur ce qui existe déjà mais aussi,
il va réaliser des ouvrages de voirie, de transport et de plans.
Le projet aura à fluidifier la circulation en ville.

Les recommandations qui ont été formulées :

- Réaliser une voie de contournement de la ville avec des aires de
stationnement; construire des garages pour la mécanique des
camions et des gares routières sur les grands axes de la ville.

La séance a été levée à 13h45mn

Fait à Bobo Dioulasso le 12/04/2023

Noms et prénoms
Titres fonctions
Téléphone:

Savadozo Amade
Président régional
Haut Conseil des Transporteurs

Ont signé :

Savadozo S. Tasséré
S.G. régional
HB/70.27.7287

Pour le Consultant

Quattara
Fousseini
7053 0815

Page 1 of 1

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE	AGE (ans)	FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
04	Boulé Kassoum	M	X	Président section Poids Lourd	78 81 88 47	
05	Zida Seydou	M	*	Charge transport	76-65-90-86	
06	Kambouli Evariste	M	+ 35	Commune S.G.H.C.T. BF	78 80 64 08	
07	Diabate Soumaila	M	+ 35	Contrôleur	76.01.08.15	
08	Bissa Hamidou	M	+ 35	S.G. Transport Commune	76-65-53-73	
09	OUATTARA Fousseini	X	X	Animateur de rencontre	70 53 08 15	
10						
11						
12						
13						



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DU PUBLIC (focus)

L'an deux mille vingt trois et le douze avril s'est tenue à partir de
14 h 00 à la gare routière Bobo sous la présidence
de G. ANAME Arouna, une séance d'information et de consultation publique dans le
cadre du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

Etaient présents à cette rencontre (liste complète ci-jointe) :

- ✓ M. GANAME Arouna, Président UNATRAF, Tel: 76608005
- ✓ QUATTARA Zizouma, Président A.T.R.B, Tel: 76656774
- ✓ QUEDRAGGO Salim, membre O.N.T.T.B, Tel: 76025088

Les principaux points suivants qui ont été discutés :

- L'implication des syndicats et associations de transporteurs,
- les impacts et risques liés au projet et
- les besoins de renforcement des capacités en lien avec le projet.

Les attentes et préoccupations de l'assistance :

- Amélioration des conditions de travail du transport des marchan-
dises liées à leurs stockage, au stationnement des camions,
l'élargissement des voies et l'accès aux financements.

Les réponses apportées par le consultant :

- Certaines de ces préoccupations s'inscrivent en droite ligne
avec les orientations du projet. Il vise à apporter une certaine
fluidité de la circulation à la ville à travers la réalisation
d'ouvrages

Les recommandations qui ont été formulées :

- rendre effectif le projet de contournement de la ville,
- élargir les voies existantes et construire des voies doubles,
- construire des magasins et aires de stockage des produits.

La séance a été levée à 16 h 00 min

Quattara Zizouma

7665 67 74

Noms et prénoms

Titres/fonctions

Téléphone

ganame Arouna

76608005

Fait à Bobo Diasso, le 12/04/2023

Ont signé :

Pour le Consultant

QUATTARA Founéni
70530815



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA MOBILITE
URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT
URBAIN DE VILLES SECONDAIRES AU BURKINA

LISTE DE PRESENCE : FOCUS ACTEURS SPECIFIQUES

REGION: Hauts Bassins
LIEU: Bobo Dioulasso

GRUPE RENCONTRE: Fautière unique des transporteurs routiers du BF
DATE: 12-04-2023

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél, Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
	Sawadogo Yacoub	X			X	membre de SNTRUB	76747387	
01	Ouedraogo Salom	X			X	membre de ONTRB	76085088	
02	Kindo Amade	X			X	membre UNATRAF	76702990	
03	Janami Arouna	X			X	President UNATRAF	76680005	

Page 1 of 3

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél, Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
04	Bagayou Koum	X			X	membre de UNATRAF	75545487	
05	Ouattara ETOUMA	X			X	President ATRB	76656774	
06	Ouedraogo Adama	X			X	membre OTRAF	76605999	
07	Samou Awa		X		X	membre Secrétaire UNATRAF	70-54-43-48	
08	Kaboré ISSA	X			X	membre UNATRAF	76067122	
09	Kaija Aly	X			X	membre UNATRAF	75969925	
10	Sawadogo Alphonse	X			X	membre SNTRUB	78070330	
11	Ouattara Fousseini	X			X	Animateur de la rencontre	70530815	
12								
13								

Page 2 of 3



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DU PUBLIC (focus)

L'an deux mille vingt trois et le douze avril s'est tenue à partir de
10h45mn, à Commissionariat central Bobo sous la présidence
de Zerbou Abdoul Aziz, une séance d'information et de consultation publique dans le
cadre du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

Etaient présents à cette rencontre (liste complète ci-jointe) :

- ✓ ZERBO Abdoul Aziz, VADS, Tel: 64.62.12.37
- ✓ TRAORE Siaka, VADS, Tel: 65.04.60.30
- ✓ PARE Laure Juddicelle, VADS, Tel: 64.01.82.53

Les principaux points suivants qui ont été discutés :

- Impacts et risques liés au projet
- Implications des VADS dans le projet
- Les besoins pour accompagner le projet en terme de renforcement des capacités

Les attentes et préoccupations de l'assistance :

- la revalorisation du corps des VADS
- l'équipement pour la réglementation de la circulation,
- la formation et la restauration de certaines voies.

Les réponses apportées par le consultant :

la fluidité de la circulation est un volet important de ce projet et plusieurs actions concourent en faveur de ce domaine. Le VADS est un acteur clé et sera d'un grand apport.

Les recommandations qui ont été formulées :

Augmenter le nombre de VADS et revaloriser le corps des VADS; sensibiliser et doter la ville avec plus de panneaux de signalisation et de fer tricolores.

La séance a été levée à 12h05mn

Fait à Bobo Dioulassa le 12/04/2023

Noms et prénoms Zerbou A. Aziz, VADS
Titres/fonctions
Téléphone 64-62-12-37

TRAORE Siaka, VADS
65-04-60-30

Ont signé :

Pour le Consultant

[Signature]
OUATTARA Fournier
70 53 08 15

Page 1 of 1



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA MOBILITE
URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT
URBAIN DE VILLES SECONDAIRES AU BURKINA

LISTE DE PRESENCE : FOCUS ACTEURS SPECIFIQUES

REGION : Hauts Bassins
LIEU : Babo Dioulaso

GRUPE RENCONTRE : VADS

DATE : 12-04-2023

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
01	Zabo Abdoul Aziz	X		X		V.A.D.S	6162-1234	
02	TRAORE SIAKA	X		X		V.A.D.S	65-04-60-30	
03	Touma Diame Sandaune		X	X		V.A.D.S	64-62-2531	

Page 1 of 3

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
04	Sanou Adama	X			X	V.A.D.S	77-44-45-37	
05	Boni Laure Soudiaoupe		X	X		V.A.D.S	64018253	
06	Sanou ARNO	X		X		V.A.D.S	54-00-22-87	
07	Sanou Urbain	X		X		VADS	64-83-95-65	
08	ZALLA SALAM	X		X		VADS	76183952	
09	Sanou Zeinouna	X		X		VADS	76268125	
10	Ouidrogo Abdoulaye	X		X		VADS	70078225	
11	OUATTARA Fousseini	X			X	Consultant associé	70530815 fous coach fousseini	
12								
13								

Page 2 of 3



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DU PUBLIC (focus)

L'an deux mille vingt trois et le douze avril s'est tenue à partir de
10h30mn, à Boba - Dioulassa, sous la présidence
de TRAORE/SOLANGE, une séance d'information et de consultation publique dans le
cadre du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

Etaient présents à cette rencontre (liste complète ci-jointe) :

- ✓ TRAORE/SOLANGE Solange
- ✓ SANOU/KAMATE Kamate
- ✓ SANOU/SALIMATA Salimata

Les principaux points suivants qui ont été discutés :

les objectifs du projet, ses impacts, les nuisances liées
sur le terrain, le rôle et l'accompagnement des femmes
les attentes, préoccupations et les recommandations.

Les attentes et préoccupations de l'assistance :

impliquer fortement les femmes notamment aux activités
d'accompagnement, renforcer les capacités techniques et matérielles
de l'accompagnement des personnes âgées, autres ou des femmes ;

Les réponses apportées par le consultant :

les femmes sont prises en compte dans le projet

Les recommandations qui ont été formulées :

impliquer les femmes à tout le processus de mise en œuvre
du projet, assurer la coordination pour accompagner le projet
des femmes, pour sensibiliser les femmes, les parents et
les enfants

La séance a été levée à 11h30

Fait à Boba le 12/04/2023

Ont signé :

Noms et prénoms TRAORE/SOLANGE
Titres/fonctions Présidente
Téléphone 7110091/66585819

Pour le Consultant

KEITA Assata



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DU PUBLIC (focus)

L'an deux mille vingt trois et le douze avril s'est tenue à partir de
10h30mn, à Boba - Dioulassa, sous la présidence
de TRAORE/SOLANGE, une séance d'information et de consultation publique dans le
cadre du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

Etaient présents à cette rencontre (liste complète ci-jointe) :

- ✓ TRAORE/SOLANGE Solange
- ✓ SANOU/KAMATE Kamate
- ✓ SANOU/SALIMATA Salimata

Les principaux points suivants qui ont été discutés :

les objectifs du projet, ses impacts, les nuisances liées
sur le terrain, le rôle d'accompagnement des femmes
les attentes, préoccupations et les recommandations.

Les attentes et préoccupations de l'assistance :

impliquer fortement les femmes notamment aux activités
d'accompagnement, renforcer les capacités techniques et matérielles
de l'accompagnement des personnes affectées, autres ou des femmes ;

Les réponses apportées par le consultant :

les femmes sont prises en compte dans le projet

Les recommandations qui ont été formulées :

impliquer les femmes à tout le processus de mise en œuvre
du projet, assurer la coordination pour accompagner le projet
des femmes pour sensibiliser les femmes, les parents et
les enfants

La séance a été levée à 11h30

Fait à Boba - Dioulassa le 12/04/2023

Ont signé :

Noms et prénoms TRAORE/SOLANGE
Titres/fonctions Présidente
Téléphone 7110091/66585819

Pour le Consultant

KEITA Assata



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA MOBILITE
URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT
URBAIN DE VILLES SECONDAIRES AU BURKINA

LISTE DE PRESENCE : FOCUS ACTEURS SPECIFIQUES

REGION: Hauts - Bassins
LIEU: Bobo-Dioulasso

GROUPE RENCONTRE: Coordination des femmes
DATE: 12/04/2023

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
01	TRAORE/SOME SOLANGE		X		X	Présidente de l'Union des Femmes Catholiques H.B.S / C.R.A.F / H.B.S	71110091 66585818 solange.traore@bobodioulasso.bf	
02	SANON/KONATE TIAMAM		X		X	Présidente du Collectif Femmes et Solidarité	70702964 76657700 mouvementofficiel@gmail.com	
03	SARÉ/SANON Salimata		X		X	Présidente Association Aide et Action au Faso	70253380 76068767 saljanon@gmail.com	

Page 1 of 3

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
04	OUBA-DINA		X	X	X	Secrétaire Association 3AF	70260954 dina.ouba70@gmail.com	
05	Ye' Habsany		X	X	X	Présidente de l'Association Villes ensemble	64165883	
06	Mme. Dambé/Dac Sita		X	X		Membre de l'Association Villes ensemble	76078195	
07	Fondu Kandombo Reemata		X		X	Association Kellah Ko Fein mi yein	hasmatkandombo60@gmail.com 76708046	
08	Sambaou Koutou		X		X	association "vision pour Tous"	metewoukoutou@gmail.com	
09	Traore' Hone' Aychatt		X		X	Responsable G.F.S Com'Informatique	67227032 0110118	
10								
11								
12								
13								

Page 2 of 3



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DU PUBLIC (focus)

L'an deux mille vingt trois et le douze avril s'est tenue à partir de
15 h 05 mn, à l'association Hommes et Vie sous la présidence
de SANON I. T. Adikaby, une séance d'information et de consultation publique dans le
cadre du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

Etaient présents à cette rencontre (liste complète ci-jointe) :

- ✓ SANON I. T. Adikaby, Asskaton
- ✓ SANON Fatimata Alice
- ✓ SANON Aura

Les principaux points suivants qui ont été discutés :

Les impacts positifs et les enjeux du projet, les
indicateurs basés sur le genre, les difficultés ren-
contrées, les suggestions et recommandations...

Les attentes et préoccupations de l'assistance :

La participation effective au projet, la rétention de
hommes face à la participation des femmes
Renforcement des capacités techniques et financières de l'association

Les réponses apportées par le consultant :

Le projet est participatif et prévoit l'implication de
toutes les parties prenantes dont les associations

Les recommandations qui ont été formulées :

Former l'association pour une meilleure implication au
projet à travers la sensibilisation des femmes et des hommes
Apporter un soutien financier à l'association pour les activités
de sensibilisation

La séance a été levée à 15 h 40 mn

Fait à Bobo-Dioulasso le 12/04/2023

Noms et prénoms SANON I. Adikaby
Titres/fonctions Animatrice
Téléphone 70 02 34 11

Ont signé :

Pour le Consultant

KEITA Assita

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE	AGE (ans)	FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
04	Parou Elaine	X	X	animatrice	78767315	
05						



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DU PUBLIC (focus)

L'an deux mille vingt trois et le douze avril s'est tenue à partir de
12h à Bobo-Assissma sous la présidence
de H.I.E. Lamine, une séance d'information et de consultation publique dans le
cadre du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

Etaient présents à cette rencontre (liste complète ci-jointe) :

- ✓ H.I.E. Lamine
- ✓ OUE. DRABO / SANOU Alice
- ✓ DJE. S.M.A. Abenkar

Les principaux points suivants qui ont été discutés :

La description du projet, ses avantages, les difficultés
des personnes handicapées, leurs attentes et préoccupations
liées au projet, les recommandations

Les attentes et préoccupations de l'assistance :

La implication et la consultation régulière des personnes handicapées
La prise en compte de leurs besoins spécifiques

Les réponses apportées par le consultant :

Les personnes handicapées dont un groupe spécifique
prises en compte dans le cadre de PMOJUV

Les recommandations qui ont été formulées :

Mettre l'accent sur la sensibilisation des usagers de la route
et des sociétés de transport, des autorités, sur leurs besoins spécifiques
Faire une implication des personnes handicapées au projet
Faire des passages pour piétons

La séance a été levée à 12h45mn

Fait à Bobo-Assis le 12/04/2023

Ont signé :

Noms et prénoms H.I.E. Lamine
Titres/fonctions Président / ABEFAM
Téléphone



Pour le Consultant

Kouta
KETA Assita



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA MOBILITE
URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT
URBAIN DE VILLES SECONDAIRES AU BURKINA

LISTE DE PRESENCE : FOCUS ACTEURS SPECIFIQUES

REGION: Hauts - Bassins
LIEU: Bobo - Dioulassa

GRUPE RENCONTRE: Personnes vivant avec un handicap
DATE: 12/06/2023

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
01	Hie' Lamine	X			X	Président de l'ABPAM	71 36 36 12 hielamine@proton.com	
02	Ouidrogo / Simon Alice		X		X	Trésorière générale ABPAM	63 15 89 98 alicesimon336@gmail.com	
03	Serma Aboubakar	X		X		Secrétaire général Adjoint / ABPAM	60 84 83 10 aboubakarserma96@gmail.com	

Page 1 of 3

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
04	Ngilou Simon Pierre	X		X		Président du comité Associations / ABPAM	72 16 20 30	
05	Jesseni Mohamed	X			X	Responsable de l'alphabétisation / ABPAM	72 93 02 97 mohamedjesseni@gmail.com	
06	Sirima Paul	X			X	Conseiller / ABPAM	70 88 67 80	
07	Sylla Abassane Papa	X		X		Secrétaire général / ABPAM	74 51 86 80 papaabassane@gmail.com	
08	Belé Seydou	X			X	Responsable statistiques / planification / ABPAM	70 08 91 33 beleseydou@proton.com	
09	Sié Saïomata		X		X	Conseillère / ABPAM	70 26 48 13	
10	Belem Nafissata		X	X		Responsable formation professionnelle / ABPAM	65 54 36 71	
11								
12								
13								

Page 2 of 3



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DU PUBLIC (focus)

L'an deux mille vingt trois et le douze avril s'est tenue à partir de
...8...h.5mn. à la mairie arrondissement 1 sous la présidence
de Moro Souleymane, une séance d'information et de consultation publique dans le
cadre du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

Etaient présents à cette rencontre (liste complète ci-jointe) :

- ✓ Moro Souleymane, Président de séance, Tel: 76 84 61 40
- ✓ SIDIBE Djeneba, Elève de la cés interne (E.D.I.), Tel: 57 66 45 21
- ✓ SIDIBE Drissa, P.D.I., Tel: 60 33 89 62

Les principaux points suivants qui ont été discutés :

- les relations des P.D.I./E.P.I. avec les familles d'accueil et la population
- les difficultés rencontrées
- les conditions d'accueil, de logement, d'alimentation et de santé.

Les attentes et préoccupations de l'assistance :

- Difficultés d'accès à un logement, à une couverture et à une
- bonne alimentation. Manque d'emploi et de moyen pour
- l'éducation des enfants.

Les réponses apportées par le consultant :

- le projet dans sa formulation tient compte des P.D.I./E.D.I et les pré-
- occupations soulevées seront inscrites dans le présent rapport
- pour une prise d'actions en faveur des P.D.I./E.D.I.

Les recommandations qui ont été formulées :

- Sanctifier un site d'hébergement pour les P.D.I. avec une infrastructure
- scolaire. Former les jeunes et les femmes dans des domaines
- d'activités génératrices de revenus. Veiller en aide aux familles
- d'accueil pour l'alimentation.

La séance a été levée à 9h25.

Fait à Bobo Diasso le 12/04/2023

Ont signé :

Noms et prénoms
Titres/fonctions
Téléphone

SD
SIDIBE Djeneba
EDI/57664521


SIDIBE Drissa
PDI/60338962

Page 1 of 1

Pour le Consultant


OUATTARA Fourseni
70530815


Waro Souleymane
PDI famille d'accueil



LISTE DE PRESENCE : FOCUS ACTEURS SPECIFIQUES

REGION: Hauts Bassins
LIEU: Bobo Dioulasso

GRUPE RENCONTRE: PDI/EDI

DATE: 12/04/2023

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
01	SIDIBE Lamata	X	X			PDI	57175976	
02	SIDIBE Hawta	X	X			PDI	56606412	
03	ii Fatimata	X	X			PDI	07990925	

Page 1 of 3

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
04	SIDIBE Ousmane	X			X	PDI	67981174	
05	SIDIBE Boukary	X		X		PDI	77793693	
06	SIDIBE Belco		X	X		PDI	74489133	
07	SIDIBE Drissa	X		X		PDI	60338962	
08	SIDIBE Graoussou	X		X		PDI	74272646	
09	SIDIBE Djeneba		X	X	X	EDI	57664521	
10	SIDIBE Kadidja		X	X		PDI	73601862	
11	SIDIBE Mariam		X	X		PDI		
12	Woro Souleymane	X			X	Representant famille d'accueil	76846140	
13	SIDIBE Naïmoune		X	X		PDI	53461708	

Page 2 of 3

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE	AGE (ans)	FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
14	OUATTARA Fousséni	X	X	Consultant associé	7053 0815 fouscougl@ya.hoo.fr	
15						



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
MOBILITE URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE VILLES
SECONDAIRES AU BURKINA

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DU PUBLIC (focus)

L'an deux mille vingt trois et le quatorze avril.....s'est tenue à partir de
...09 h 00mn, à Bobo-Dioulasso....., sous la présidence
de TRAORE Oumar....., une séance d'information et de consultation publique dans le
cadre du Projet de mobilité et de développement urbain de villes secondaires au Burkina.

Etaient présents à cette rencontre (liste complète ci-jointe) :

- ✓ TRAORE Oumar.....
- ✓ Fofana Alimaton.....
- ✓ Sawadogo Soulemane.....

Les principaux points suivants qui ont été discutés :

- ... les compensations, objectifs du projet, ses impacts et risques,
- ... les craintes, les attentes et les recommandations.....
- ... suggestions pour la bonne mise en œuvre du projet.....

Les attentes et préoccupations de l'assistance :

- ... Le recrutement des jeunes pour les travaux, la fluidité
- ... des informations sur le projet, la non représentativité des
- ... jeunes aux rencontres.....

Les réponses apportées par le consultant :

- ... Les groupes spécifiques dont les jeunes sont pris en compte
- ... dans le projet, et de leur consultation.....
- ... Le projet offre une communication positive sur toutes ses activités

Les recommandations qui ont été formulées :

- ... Intégrer les jeunes de Bobo dans le recrutement pour les travaux
- ... de maintenance de la population sur les avantages et risques du projet
- ... Travailler de la concertation avec tous les acteurs concernés
- Utiliser les réseaux sociaux pour certaines informations

La séance a été levée à 11h05.

Fait à Bobo-Dioulasso le 14/04/2023

Ont signé :

Noms et prénoms TRAORE OUMAR
Titres/fonctions Artiste
Téléphone 76-87-88 98


(T) Oumar o.f

Pour le Consultant



KEITA Assita

Page 1 of 1



LISTE DE PRESENCE : FOCUS ACTEURS SPECIFIQUES

REGION : Hauts-Bassins -
LIEU : Bobo - Dioulasso

GROUPE RENCONTRE : Jeunes

DATE : 14/04/2023

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
01	Sawadogo Karlam	X	X			élève	57-36-22-84	
02	Falyoma Atimataou	X	X			élève	56-01-1790	
03	Sawadogo Soulemmane	X			X	ARTISTE	76-85-5777	

Page 1 of 3

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
04	Meda Zenison	X			X	Gerant Moquin	55-14-3510	
05	TRAORE OUIAR	X			X	Artiste	96-88-8638	
06	Dembiélé Aoussou	X		X		élève	6-174-3012	
07	Sanogo Aboubacar	X		X		électricien	57-90-30-65	
08	Isaïe Bala Amed	X			X	élève	75-11-01-92	
09	DA Sié Boucaimou	X				élève	07-15-61-23	
10	Somé Aline		X	X		menagère	56-64-14-27	
11	Jamda Edwige		X	X		élève	65-69-75-50	
12	TRAORE Adissa		X	X		élève	67-88-57-66	
13	TRAORE AMZA	X				Artiste	71-82-33-3A	

Page 2 of 3

3. Liste de présence de l'atelier communal de consultation des parties prenantes

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE LA
MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE
ROUTIERE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA MOBILITE
URBAINE

PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT
URBAIN DE VILLES SECONDAIRES AU BURKINA



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

LISTE DE PRESENCE ATELIER COMMUNAL DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

LIEU (Région, localité) :

DATE : 13/04/2023

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
01	BIDIGA Adama	Y			X	PDS / Commune Bobo	76 06 26 56	
02	WIBGHA-R. Narcisse	Y			X	SG Commune Bobo	76 55 46 30	
03	JANA Jemiel	Y				Point Focal	64 38 25 03	
04	Mano K. Luc	X				SOTRACO	70 06 50 70	

Page 1 of 5

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE		AGE (ans)		FONCTION/STRUCTURE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURES
		M	F	≤35	>35			
05	KASSAMBA - YOUSSEUF	M		65		PCA - Commune	Kady_56@yahoo.fr	
06	Boulilaly Mathias	M		54		Sapeur pompier 2 ^e arrondissement	76-62-62-13	
07	SOMEI Eric Clément	M		57		DRUAFH/HBts.	76647378	
08	SANOU KLESSIN	M		58		Agent DRARAH/HBS	70103235	
09	SANOU GAOUSSOU	M				Police Municipale	70-13-22-01	
10	MBLLOGO Djakaidja	M		24		Agent DREA/HBS	66 65 71 94	
11	Quethara Binata AYA	F		41		coordinatrice prov des Femmes du Nord	76 60 78 77	
12	OUEDRAOGO R. Edouard	M				Police Nationale	70-14-17-65	
13	TIERANOU/LENGANE Safiatou	F				DPGAS	65 56 74 39	
14	DIETE Roband	M		46		DATTUSR-HBS	70 99 20 59	

Page 2 of 5

ANNEXE 4 : PHOTOS CHOISIES POUR LES CONSULTATIONS PUBLIQUES

Images de la consultation des parties prenantes à Bobo-Dioulasso



Photo 1 : Entretien avec les PDI/EDI



Photo 2 : Entretien avec la coordination des jeunes



Photo 3 : Entretien avec l'association Femme et Vie



Photo 4 : Photo des participants à l'atelier communal

Images de la consultation des parties prenantes à Ouahigouya



Photo 1 : Entretien avec l'Association « Zemstaaba »



Photo 2 : Entretien avec la Fautière des transporteurs



Photo 3 : Vue de la salle de l'atelier communal



Photo 4 : Photo des participants à l'atelier communal

Images de la consultation à Kaya



Photo 1 : Entretien avec l'Association Cri de Cœur pour le Soutien des Orphelins, des Veuves et des Démunis



Photo 2 : Entretien avec l'Association Bon Samaritain pour l'Épanouissement de la Jeunesse



Photo 3 : Photo des participants à l'atelier communal

ANNEXE 5 : PLAN TYPE DE RAPPORT EIES/NIES

Le Décret n°20151187/ PRES/ TRANS/ PM/ MERH/ MATD/ MME/ MS/ MARHA/ MRA/ MICA/ MHU/ MIDT/MCT portant conditions et procédures de réalisation et de validation de l'évaluation environnementale stratégique, de l'étude et de la notice d'impact environnemental et social (Journal Officiel n°53 du 31 décembre 2015) indique le plan sommaire de rédaction du rapport d'étude ou de notice d'impact environnemental et social

- I- Résumé non technique
- II- Cadre politique, juridique et institutionnel
- III- Description du projet
- IV- Description de l'état initial de l'environnement (en fonction de la nature du projet)
 - Qualité de l'air et du bruit
 - Qualité des eaux
 - Flore et faune
 - Environnement terrestre (topographie, géologie, hydrologie)
 - Zonage (état de l'occupation et de l'utilisation de l'espace)
 - Environnement économique et socio-culturel
- V- Analyse des variantes dans le cadre du projet
- VI- Impacts du projet sur les différents domaines de l'environnement
- VII- Evaluation des risques
- VIII- Plan de gestion environnementale pour la réalisation et l'exploitation du projet
 - Un programme de mise en œuvre des mesures d'atténuation, de compensation et de bonification des impacts
 - Un programme de surveillance et de suivi environnementaux
 - Un programme de renforcement des capacités
 - Une estimation des coûts des différents programmes du PGES
- IX- Plan de fermeture / réhabilitation
- X- Modalités de consultation et de participation du public

ANNEXE 6 : CANEVAS DE REDACTION DE TERMES DE REFERENCE POUR LES EIES/NIES

Le Décret n°20151187/ PRES/ TRANS/ PM/ MERH/ MATD/ MME/ MS/ MARHA/ MRA/ MICA/ MHU/ MIDT/MCT portant conditions et procédures de réalisation et de validation de l'évaluation environnementale stratégique, de l'étude et de la notice d'impact environnemental et social (Journal Officiel n°53 du 31 décembre 2015) en son article 13 donne le canevas de rédaction de terme référence de l'évaluation environnementale stratégique, une étude ou une notice d'impact environnemental et social. Ce projet de TDR comporte :

- ÷ le contexte et la justification de l'étude envisagée ;
- ÷ la description sommaire de la politique, du plan, du programme, du projet ou toute autre initiative;
- ÷ les objectifs de l'étude;
- ÷ les résultats attendus ;
- ÷ l'indication des options ou des variantes possibles;
- ÷ la description du profil d'expert pour réaliser l'étude;
- ÷ la description de la méthodologie à utiliser pour réaliser l'étude;
- ÷ les limites de l'étude; la liste des questions et des impacts potentiels qui découlent du projet et l'établissement des priorités;
- ÷ les modalités de participation du public;
- ÷ une estimation du coût de réalisation de l'étude ;
- ÷ une estimation du nombre de personnes à déplacer et les besoins de réinstallation.

NOTA BENE : Ce projet de terme référence de l'évaluation environnementale stratégique, une étude ou une notice d'impact environnemental et social fait l'objet de cadrage par les services compétents du ministère en charge de l'environnement (ANEVE).

ANNEXE 7 : CODE DE BONNE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE DES ENTREPRISES

Les employés (ouvriers et cadres) ainsi que ceux des éventuels sous-traitants sont soumis au présent Code de conduite visant à assurer :

- le respect des mœurs et coutumes des communautés locales environnantes ;
- une bonne hygiène, notamment en termes de prévention et de lutte contre les IST et, en particulier, la propagation du VIH/SIDA et l'expansion de la Covid19.

Article 1 : Préservation de l'image du client et de ses partenaires financiers et techniques

Tout au long de l'exécution du contrat, l'entreprise et ses sous-traitants veillent à montrer une bonne image du Client sur tous les plans : social, environnemental, administratif autres.

Article 2 : Comportement général

En respect de l'Article 1, chaque employé (ouvriers et cadres) s'engage (i) à respecter toutes formes de cultures locales et (ii) à maintenir une relation conviviale et loyale avec ses homologues en s'interdisant tout dénigrement ou critique injustifiés et dans le respect des mœurs et coutumes locales.

Article 3 : VIH/SIDA et infections sexuellement transmissibles (IST)

Le personnel sera sensibilisé en permanence sur les dangers liés au SIDA et aux maladies sexuellement transmissibles :

- au démarrage du chantier, une réunion d'information et de sensibilisation sur les interdits et les coutumes locaux ainsi que sur les IST et le VIH/Sida sera organisée
- encouragement du dépistage volontaire tout en sachant que les malades du Sida sont pris en charge par l'Etat.

Article 4 : Discrétion professionnelle et confidentialité

L'entreprise qui reçoit une communication, à titre confidentiel, des renseignements sur l'état de santé d'un employé donné est tenu de maintenir confidentielle ladite information et de la traiter en conséquence selon les dispositions juridiques en vigueur.

Article 5 : Violences basées sur le genre (VBG)

Les employés de l'entreprise (y inclus les sous-traitants) sont tenus d'assister aux séances d'information et de sensibilisation sur les violences basées sur le Genre tout au long du chantier. Une entité spécialisée y afférente sera contractée par le Projet. Des clauses y afférentes seront annexées aux contrats.

Des séances d'induction seront organisées pour les ouvriers temporaires avant qu'ils ne commencent les travaux.

Article 6 : Autres éléments de l'hygiène

L'entreprise et ses sous-traitants s'engagent à :

- ne donner aux employés que de l'eau potable ;
- faire respecter l'utilisation des blocs sanitaires ou des latrines ainsi dédiés ;
- informer les riverains sur les mesures prévues.

Article 7 : Mise en œuvre et suivi

- au moins une fois par mois, et/ou durant les réunions de chantier, un bilan de mise en œuvre du présent Code sera fait : toute irrégularité sera mentionnée dans le Rapport mensuel.

Article 8 : Moyens de diffusion du présent Code

Ce Code sera affiché dans les bureaux et au niveau de la base-vie des entreprises.

ANNEXE 8 : CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES A INCLURE DANS LES DAO DES TRAVAUX

Les présentes clauses sont destinées à aider les personnes en charge de la rédaction de dossiers d'appels d'offres et des marchés d'exécution des travaux (cahiers des prescriptions techniques), afin qu'elles puissent intégrer dans ces documents des prescriptions permettant d'optimiser la protection de l'environnement et du milieu socio-économique. Les clauses sont spécifiques à toutes les activités de chantier pouvant être sources de nuisances environnementales et sociales. Elles devront être incluses dans les dossiers d'exécution des travaux dont elles constituent une partie intégrante.

Les autorités compétentes doivent aussi être destinataires de ces clauses pour faciliter le suivi concerté des activités ayant des impacts sur l'environnement et l'aspect social.

Directives Environnementales pour les Entreprises contractantes

De façon générale, les entreprises chargées des travaux de construction et de réhabilitation des structures devront aussi respecter les directives environnementales et sociale suivantes :

- Disposer des autorisations nécessaires en conformité avec les lois et règlements en vigueur
- Etablir un règlement de chantier (ce que l'on permet et ne permet pas dans les chantiers)
- Mener une campagne d'information et de sensibilisation des riverains avant les travaux
- Veiller au respect des mesures d'hygiène et de sécurité des installations de chantiers
- Procéder à la signalisation des travaux
- Employer la main d'œuvre locale en priorité
- Veiller au respect des règles de sécurité lors des travaux
- Protéger les propriétés avoisinantes du chantier
- Eviter au maximum la production de poussières et de bruits
- Assurer la collecte et l'élimination écologique des déchets issus des travaux
- Mener des campagnes de sensibilisation sur les IST/VIH/SIDA et la Covid 19
- Impliquer étroitement les services techniques locaux dans le suivi de la mise en œuvre
- Veiller au respect des espèces végétales protégées lors des travaux
- Fournir des équipements de protection aux travailleurs

Plan de Gestion Environnementale et Sociale-Chantier (PGES-C)

Parmi les obligations des entreprises, il y a la préparation et la mise en œuvre d'un PGES-C. Une mission de contrôle qui sera recrutée par le Maître d'ouvrage approuvera et assurera le suivi de la mise en œuvre effective du PGES -Chantier (PGES-C).

Respect des lois et réglementations nationales :

Le Contractant et ses sous-traitants doivent : connaître, respecter et appliquer les lois et règlements en vigueur dans le pays et relatifs à l'environnement, à l'élimination des déchets solides et liquides, aux normes de rejet et de bruit, aux heures de travail, etc. ; prendre toutes les mesures appropriées en vue de minimiser les atteintes à l'environnement ; assumer la responsabilité de toute réclamation liée au non-respect de l'environnement.

Permis et autorisations avant les travaux

Toute réalisation de travaux doit faire l'objet d'une procédure préalable d'information et d'autorisations administratives. Avant de commencer les travaux, le Contractant doit se procurer tous les permis nécessaires pour la réalisation des travaux prévus dans le contrat : autorisations délivrées par les collectivités locales, les services forestiers (en cas de déboisement, d'élagage, etc.), les gestionnaires de réseaux, etc. Avant le démarrage des travaux, le Contractant doit se concerter avec les riverains avec lesquels il peut prendre des arrangements facilitant le déroulement des chantiers.

Réunion de démarrage des travaux

Avant le démarrage des travaux, le Contractant et le Maître d'œuvre doivent organiser des réunions avec les autorités, les représentants des populations situées dans la zone du projet et les services techniques compétents, pour les informer de la consistance des travaux à réaliser et leur durée, des itinéraires concernés et les emplacements susceptibles d'être affectés. Cette réunion permettra aussi au Maître d'ouvrage de recueillir les observations des populations, de les sensibiliser sur les enjeux environnementaux et sociaux et sur leurs relations avec les ouvriers.

Préparation et libération du site- Respect des emprises et des tracés

Le Contractant devra informer les populations concernées avant toute activité de destruction de champs, vergers, maraîchers requis dans le cadre du projet. La libération de l'emprise doit se faire selon un calendrier défini en accord avec les populations affectées et le Maître d'ouvrage. Avant l'installation et le début des travaux, le Contractant doit s'assurer que les indemnités/compensations sont effectivement payées aux ayant-droit par le Maître d'ouvrage. Le Contractant doit respecter les emprises et les tracés définis par le projet et en aucun il ne devra s'en éloigner sous peine. Tous les préjudices liés au non-respect des tracés et emprises définis sont de sa responsabilité et les réparations à sa charge.

Repérage des réseaux des concessionnaires

Avant le démarrage des travaux, le Contractant doit instruire une procédure de repérage des réseaux des concessionnaires (eau potable, électricité, téléphone, égout, etc.) sur le plan qui sera formalisé par un Procès-verbal signé par toutes les parties (Entrepreneur, Maître d'œuvre, concessionnaires).

Libération des domaines public et privé

Le Contractant doit savoir que le périmètre d'utilité publique lié à l'opération est le périmètre susceptible d'être concerné par les travaux. Les travaux ne peuvent débuter dans les zones concernées par les emprises privées que lorsque celles-ci sont libérées à la suite d'une procédure d'acquisition.

Programme de gestion environnementale et sociale :

Le Contractant doit établir et soumettre, à l'approbation du Maître d'œuvre, un programme détaillé de gestion environnementale et sociale du chantier.

Affichage du règlement intérieur et sensibilisation du personnel

Le Contractant doit afficher un règlement intérieur de façon visible dans les diverses installations de la base-vie prescrivant spécifiquement : le respect des us et coutumes locales ; la protection contre les IST/VIH/SIDA ; les règles d'hygiène et les mesures de sécurité. Le Contractant doit sensibiliser son personnel notamment sur le respect des us et coutumes des populations de la région où sont effectués les travaux et sur les risques des IST et du VIH/SIDA.

Emploi de la main d'œuvre locale : Le Contractant est tenu d'engager (en dehors de son personnel cadre technique) le plus de main-d'œuvre possible dans la zone où les travaux sont réalisés.

Respect des horaires de travail : Le Contractant doit s'assurer que les horaires de travail respectent les lois et règlements nationaux en vigueur. Le Contractant doit éviter d'exécuter les travaux pendant les heures de repos, les dimanches et les jours fériés.

Protection du personnel de chantier : Le Contractant doit mettre à disposition du personnel de chantier des tenues de travail correctes réglementaires et en bon état, ainsi que tous les accessoires de protection et de sécurité propres à leurs activités (casques, bottes, ceintures, masques, gants, lunettes, etc.). Le Contractant doit veiller au port scrupuleux des équipements de protection sur le chantier. Un contrôle permanent doit être effectué à cet effet et, en cas de manquement, des mesures coercitives (avertissement, mise à pied, renvoi) doivent être appliquées au personnel concerné.

Responsable Hygiène, Sécurité et Environnement

Le Contractant doit désigner un responsable Hygiène/Sécurité/Environnement qui veillera à ce que les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement soient rigoureusement suivies par tous et à tous les niveaux d'exécution, tant pour les travailleurs que pour la population et autres personnes en contact avec le chantier.

Mesures contre les entraves à la circulation

Le Contractant doit éviter d'obstruer les accès publics. Il doit maintenir en permanence la circulation et l'accès des riverains en cours de travaux. Le Contractant veillera à ce qu'aucune fouille ou tranchée ne reste ouverte la nuit, sans signalisation adéquate acceptée par le Maître d'œuvre. Le Contractant doit veiller à ce que les déviations provisoires permettent une circulation sans danger.

Repli de chantier et réaménagement : A toute libération de site, le Contractant laisse les lieux propres à leur affectation immédiate. Il ne peut être libéré de ses engagements et de sa responsabilité concernant leur usage sans qu'il ait formellement fait constater ce bon état. Le Contractant réalisera tous les aménagements nécessaires à la remise en état des lieux. Il est tenu de replier tous ses équipements et matériaux et ne peut les abandonner sur le site ou les environs.

Protection des zones instables : Lors du démantèlement d'ouvrages en milieux instables, le Contractant doit prendre les précautions suivantes pour ne pas accentuer l'instabilité du sol : (i) éviter toute circulation lourde et toute surcharge dans la zone d'instabilité ; (ii) conserver autant

que possible le couvert végétal ou reconstituer celui-ci en utilisant des espèces locales appropriées en cas de risques d'érosion.

Notification des constats

Le Maître d'œuvre notifie par écrit au Contractant, dans un délai maximum d'une semaine après les constats, tous les cas de défaut ou non-exécution des mesures environnementales et sociales. Le Contractant doit redresser, dans un délai maximum de deux semaines après réception de la notification, tout manquement aux prescriptions dûment notifiées à lui par le Maître d'œuvre. La reprise des travaux ou les travaux supplémentaires découlant du non-respect des clauses sont à la charge du Contractant.

Sanction

En application des dispositions contractuelles, le non-respect des clauses environnementales et sociales, dûment constaté par le Maître d'œuvre, peut être un motif de résiliation du contrat.

Signalisation des travaux

Le Contractant doit placer, préalablement à l'ouverture des chantiers et chaque fois que de besoin, une pré-signalisation et une signalisation des chantiers à longue distance (sortie de carrières ou de bases-vie, circuit utilisé par les engins, etc.) qui répond aux lois et règlements en vigueur.

Protection des zones et ouvrages agricoles

Le calendrier des travaux doit être établi afin de limiter les perturbations des activités agricoles. Les principales périodes d'activité agricoles (semences, récoltes, séchage, ...) devront en particulier être connues afin d'adapter l'échéancier à ces périodes.

Protection des milieux humides, de la faune et de la flore

Il est interdit au Contractant d'effectuer des aménagements temporaires (aires d'entreposage et de stationnement, chemins de contournement ou de travail, etc.) dans des milieux humides

Protection des sites sacrés et des sites archéologiques

Le Contractant doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour respecter les sites culturels et culturels (cimetières, sites sacrés, etc.) dans le voisinage des travaux et ne pas leur porter atteintes. Pour cela, elle devra s'assurer au préalable de leur typologie et de leur implantation avant le démarrage des travaux. Si, au cours des travaux, des vestiges d'intérêt culturel, historique ou archéologique sont découverts, le Contractant doit suivre la procédure suivante : (i) arrêter les travaux dans la zone concernée ; (ii) aviser immédiatement le Maître d'œuvre qui doit prendre des dispositions afin de protéger le site pour éviter toute destruction ; un périmètre de protection doit être identifié et matérialisé sur le site et aucune activité ne devra s'y dérouler; (iii) s'interdire d'enlever et de déplacer les objets et les vestiges. Les travaux doivent être suspendus à l'intérieur du périmètre de protection jusqu'à ce que l'organisme national responsable des sites historiques et archéologiques ait donné l'autorisation de les poursuivre.

Mesures d'abattage d'arbres et de déboisement

En cas de déboisement, les arbres abattus doivent être découpés et stockés à des endroits agréés par le Maître d'œuvre. Les populations riveraines doivent être informées de la possibilité qu'elles ont

de pouvoir disposer de ce bois à leur convenance. Les arbres abattus ne doivent pas être abandonnés sur place, ni brûlés ni enfouis sous les matériaux de terrassement.

Prévention des feux de brousse

Le Contractant est responsable de la prévention des feux de brousse sur l'étendue de ses travaux, incluant les zones d'emprunt et les accès. Il doit strictement observer les instructions, lois et règlements édictés par les autorités compétentes.

Gestion des déchets solides

Le Contractant doit déposer les ordures ménagères dans des poubelles étanches et devant être vidées périodiquement. En cas d'évacuation par les camions du chantier, les bennes doivent être étanches de façon à ne pas laisser échapper de déchets.

L'entreprise doit développer un plan de gestion spécifique pour les déchets dangereux.

Protection contre la pollution sonore

Le Contractant est tenu de limiter les bruits de chantier susceptibles d'importuner gravement les riverains, soit par une durée exagérément longue, soit par leur prolongation en dehors des heures normales de travail. Les seuils à ne pas dépasser sont : 55 à 60 décibels le jour ; 40 décibels la nuit.

Prévention contre les IST/VIH/SIDA et maladies liées aux travaux

Le Contractant doit informer et sensibiliser son personnel sur les risques liés aux IST/VIH/SIDA et à la Covid 19. Il doit mettre à la disposition du personnel des préservatifs contre les IST/VIH-SIDA. Le Contractant doit prévoir des mesures de prévention suivantes contre les risques de maladie : (i) instaurer le port de masques, d'uniformes et autres chaussures adaptées ; (ii) installer systématiquement des infirmeries et fournir gratuitement au personnel de chantier les médicaments de base nécessaires aux soins d'urgence.

Passerelles piétons et accès riverains

Le Contractant doit constamment assurer l'accès aux propriétés riveraines et assurer la jouissance des entrées de véhicules et des piétons, par des passerelles provisoires munis de garde-corps, placés au-dessus des tranchées ou autres obstacles créés par les travaux.

Services publics et secours

Le Contractant doit impérativement maintenir l'accès des services publics et de secours en tous lieux. Lorsqu'une rue est barrée, le Contractant doit étudier avec le Maître d'Œuvre les dispositions pour le maintien des accès des véhicules de pompiers et ambulances.

Journal de chantier

Le Contractant doit tenir à jour un journal de chantier, dans lequel seront consignés les réclamations, les manquements ou incidents ayant un impact significatif sur l'environnement ou à un incident avec la population. Le journal de chantier est unique pour le chantier et les notes doivent être écrites à l'encre. Le Contractant doit informer le public en général, et les populations riveraines en particulier, de l'existence de ce journal, avec indication du lieu où il peut être consulté.

ANNEXE 9 : LISTE DES ESPECES FLORISTIQUES ET FAUNIQUES PROTEGÉES AU BURKINA

➤ ESPECES FLORISTIQUES

ANNEXE 2 : LISTE DES ESPECES FORESTIERES BENEFICIANT DE MESURES DE PROTECTION PARTICULIERE

N° d'ordre	Nom scientifique	Nom français
01*	<i>Faidherbia albida</i>	Cad, kad (e)
02	<i>Acacia senegal</i>	Gommier blanc
03	<i>Adansonia digitata</i>	Baobab
04	<i>Adenium obesum</i>	Baobab des chacals
05	<i>Azelia Africana</i>	Lingué
06	<i>Anogeissus leiocarpus</i>	Bouleau d'Afrique
07	<i>Bombax costatum</i>	Kapokier à fleurs rouges
08	<i>Borassus aethiopum</i>	Rônier à fruits jaunes
09	<i>Borassus flabellifer</i>	Rônier à fruits verts
10	<i>Ceiba pentandra</i>	Fromager
11	<i>Celtis integrifolia</i>	Micocoulier africains
12	<i>Delbergia melanoxyton</i>	Ebénier du Sénégal
13	<i>Elaeis guineensis</i>	Palmier à huile
14	<i>Guibourtia copallifera</i>	Copallier de Guinée
15	<i>Khaya senegalensis</i>	Caïlcédrat
16	<i>Parkia biglobosa</i>	Néré
17	<i>Prosopis Africana</i>	Prosopis
18	<i>Pterocarpus erinaceus</i>	Vène, Palissandre du Sénégal, Kino de Gambie
19	<i>Pterocarpus lucens</i>	Vène
20	<i>Tamarindus indica</i>	Tamarinier
21	<i>Vitex doniana</i>	Prunier noir
22	<i>Vitellaria paradoxa</i>	Karité
23	<i>Ximenia Americana</i>	Prunier de mer, Citronnier de mer

* Les 11 espèces en gras bénéficiaient de mesures de protection particulière depuis l'arrêté n° 1762 S.F.CH du 30 décembre 1948 portant application de certaines dispositions du décret du 04 juillet 1935 sur le régime forestier en Afrique Occidentale Française.

Source : Arrêté n° 2004-019/MECV du 07 juillet 2004 portant détermination de la liste des espèces forestières bénéficiant de mesures de protection particulière (art. 1^{er}).

➤ ESPECES FAUNIQUES

**ANNEXE I. LISTE A RELATIVE AUX ESPECES INTEGRALEMENT
PROTEGEES, INTERDITES DE CHASSE**

1- MAMMIFERES

N°	Ordre	Familles	Noms communs	Noms scientifiques	
				Genre	Espèce
1	Proboscidiens	Elephantidae	Éléphant	<i>Loxodonta</i>	<i>africana</i>
2	Tubulidentés	Orycterodidae	Oryctérolpe	<i>Orycteropus</i>	<i>afar</i>
3	Artiodactyles	Suidae	Potamochère	<i>Potamochoerus</i>	<i>larvatus</i>
4	Artiodactyles	Suidae	Hylachère	<i>Hylchoerus</i>	<i>meinerzhogeni</i>
5	Artiodactyles	Hippopotamidae	Hippopotame	<i>Hippopotamus</i>	<i>amphibius</i>
6	Artiodactyles	Bovidae	Damalique	<i>Damaliscus</i>	<i>lunatus</i> <i>korrigum</i>
7	Artiodactyles	Bovidae	Gazelle dama	<i>Gazella</i>	<i>dama</i>
8	Artiodactyles	Bovidae	Gazelle rufifrons	<i>Gazella</i>	<i>rufifrons</i>
9	Artiodactyles	Bovidae	Gazelle dorcas	<i>Gazella</i>	<i>dorcas</i>
10	Artiodactyles	Bovidae	Céphalophe à los jaune	<i>Cephalophus</i>	<i>sybicator</i>
11	Artiodactyles	Bovidae	Céphalophe ^{Mex} (Maxwell)	<i>Cephalophus</i>	<i>monticola</i>
12	Artiodactyles	Giraffidae	Girafe	<i>Giraffa</i>	<i>camilopardalis</i> <i>peralta</i>
13	Sireniens	Trichechidae	Lamantin	<i>Trichechus</i>	<i>senegalensis</i>
14	Pholidores	Manidae	Pangolin géant	<i>Manis</i>	<i>giganteus</i>
15	Pholidores	Manidae	Pangolin tetrastyle	<i>Manis</i>	<i>tetradactyla</i>
16	Pholidores	Manidae	Pangolin à écailles tricuspidés	<i>Manis</i>	<i>tricuspis</i>
17	Hyracoides	Procaviidae	Daman ce rocher	<i>Procavia</i>	<i>capensis</i>
18	Rangeus	Anomaluridae	Écureuil volant de Beecroft	<i>Anomalurus</i>	<i>beecrofti</i>
19	Rangeus	Hystriidae	Porc-épic	<i>Hystrix</i>	<i>crispata</i>
20	Canivores	Canidae	Lycoun	<i>Lycoun</i>	<i>pictus</i>
21	Canivores	Canidae	Renard des sables	<i>Vulpes</i>	<i>pallida</i>
22	Canivores	Mustelidae	Rat ^l	<i>Mellivora</i>	<i>capensis</i>
23	Canivores	Mustelidae	Loutre à cou tacheté	<i>Lutra</i>	<i>maculicollis</i>
24	Canivores	Mustelidae	Loutre à joues blanches	<i>Aonyx</i>	<i>capensis</i>
25	Canivores	Mustelidae	Zorille commune	<i>Scionyx</i>	<i>striatus</i>
26	Canivores	Viverridae	Nandinie	<i>Nandinia</i>	<i>binocata</i>
27	Canivores	Viverridae	Genette de Villiers	<i>Geneta</i>	<i>Thierryi</i> <i>(villiersi)</i>
28	Canivores	Viverridae	Genette commune	<i>Geneta</i>	<i>geneta</i>
29	Canivores	Viverridae	Genette tigrine	<i>Geneta</i>	<i>nigrus maculata</i>
30	Canivores	Herpestidae	Mangouste des marais	<i>Atilax</i>	<i>paludinosus</i>
31	Canivores	Herpestidae	Mangouste rouge	<i>Galerella</i>	<i>sanguinea</i>
32	Canivores	Herpestidae	Mangouste à queue blanche	<i>Ichneumia</i>	<i>albicauda</i>
33	Canivores	Herpestidae	Mangouste Ichneumon	<i>Herpestes</i>	<i>ichneumon</i>

N°	Ordre	Familles	Noms communs	Noms scientifiques	
				Genre	Espèce
34	Carnivores	Herpestidae	Mangué rayée	<i>Mungos</i>	<i>mungos</i>
35	Carnivores	Herpestidae	Mangué de Gambie	<i>Mungos</i>	<i>gambianus</i>
36	Carnivores	Hyaenidae	Hyène rayée	<i>Hyaena</i>	<i>hyaena</i>
37	Carnivores	Hyaenidae	Hyène tachetée	<i>Crocuta</i>	<i>crocuta</i>
38	Carnivores	Felidae	Serval	<i>Felis</i>	<i>serval</i>
39	Carnivores	Felidae	Caracal	<i>Caracal</i>	<i>caracal</i>
40	Carnivores	Felidae	Chat doré	<i>Felis</i>	<i>aurata</i>
41	Carnivores	Felidae	Guépard	<i>Acinonyx</i>	<i>jubatus</i>
42	Carnivores	Felidae	Léopard	<i>Panthera</i> ¹	<i>pardus</i>
43	Carnivores	Felidae	Chat de Libye	<i>Felis</i>	<i>libyca</i>
44	Carnivores	Canidae	Chacal à flanc rayé	<i>Canis</i>	<i>adustus</i>
45	Carnivores	Felidae	Chat sauvage d'Afrique	<i>Felis</i>	<i>rylvestris</i>
46	Primates	Galagonidae	Galago du Sénégal	<i>Galego</i>	<i>senegalensis</i>
47	Primates	Cercopithecidae	Singe vert	<i>Chlorocebus</i>	<i>aethiops</i>
48	Primates	Cercopithecidae	Mangabey fuligineux à lunules	<i>Cercopithecus</i>	<i>lunulatus</i>
49	Primates	Colobinae	Colobe de Geoffroy (Colobe blanc et noir)	<i>Colobus</i>	<i>verreauxi</i>
50	Primates	Hominoidea	Chimpanzé	<i>Pan</i>	<i>troglodytes</i>
51	Insectivores	Erinaceidae	Hérisson à ventre blanc	<i>Atheris</i>	<i>albiventris</i>
52	Insectivores	Soricidae	Crocodile	<i>Crocidura</i>	<i>cinderella</i>
53	Chiroptères	Hipposideridae	Trident du désert, Asellia à trois endentures, Chauve-souris trident, Trident, Rhinolophe trident	<i>Asellia</i>	<i>tridentis</i>
54	Chiroptères	Hipposideridae	Phyllorine d'Aba	<i>Hipposideros</i>	<i>abae</i>
55	Chiroptères	Hipposideridae	Phyllorine de Cafrérie, Phyllorine de Sundevall, Rhinolophe de Cafrérie	<i>Hipposideros</i>	<i>caffer</i>
56	Chiroptères	Hipposideridae	Phyllorine des Cyclopes, Phyllorine cyclope	<i>Hipposideros</i>	<i>cyclops</i>
57	Chiroptères	Hipposideridae	Phyllorine de Jones, Phyllorine d'Afrique occidentale	<i>Hipposideros</i>	<i>jonesi</i>
58	Chiroptères	Hipposideridae	Phyllorine rouge, Phyllorine de Noack	<i>Hipposideros</i>	<i>ruber</i>
59	Chiroptères	Hipposideridae	Chauve-souris de Commerson à nez feuillu, Phyllorine de Commerson	<i>Hipposideros</i>	<i>vitatus</i>

2-REPTILES

N°	Ordre	Familles	Noms communs	Noms scientifiques	
				Genre	Espèce
1	Crocodyliens	Crocodylidae	Crocodile du Nil	<i>Crocodylus</i>	<i>niloticus</i>
2	Crocodyliens	Crocodylidae	Crocodile à museau de gavial	<i>Crocodylus</i>	<i>cataphractus</i>
3	Crocodyliens	Crocodylidae	Crocodile des marais	<i>Crocodylus</i>	<i>tetrapsis</i>
4	Cheloniens	Pelomedusidae	Tortue Palustre Pelusios	<i>Pelusios</i>	<i>subniger</i>
5	Cheloniens	Pelomedusidae	Tortue Palustre Pelusios	<i>Pelusios</i>	<i>adamsoni</i>
6	Cheloniens	Pelomedusidae	Tortue Palustre Pelomedusa	<i>Pelomedusa</i>	<i>subraja</i>
7	Cheloniens	Testudinidae	Tortue sillonnée	<i>Geochelone</i>	<i>sulcata</i>
8	Cheloniens	Testudinidae	Tortue articulée de Bell	<i>Kinixys</i>	<i>nogueyi</i>
9	Cheloniens	Testudinidae	Tortue terrestre à carapace articulée dorsalement	<i>Kinixys</i>	<i>belliana</i>
10	Cheloniens	Trionychidae	Tortue des rivières	<i>Trionyx</i>	<i>trionyx</i>
11	Cheloniens	Trionychidae	Tortue à Carapace Molle	<i>Cyclanorbis</i>	<i>senegalensis</i>
12	Varans	Varanidae	Varan de savane	<i>Varanus</i>	<i>exanthematicus</i>
13	Ophidiens	Boidae	Python de séba	<i>Python</i>	<i>sebae</i>
14	Ophidiens	Boidae	Python royal	<i>Python</i>	<i>regius</i>
15	Ophidiens	Erycidae	Boa des sables	<i>Eryx</i>	<i>jaculus</i>
16	Ophidiens	Erycidae	Boa des sables	<i>Gongylaphus</i>	<i>colubrinus</i>
17	Ophidiens	Erycidae	Boa des sables de muller	<i>Gongylaphus</i>	<i>muelleri</i>
18	Ophidiens	Typhlopidae	Serpents aveugles communs	<i>Typhlops</i>	<i>punctatus</i>
19	Ophidiens	Leptotyphlopidae	Leptotyphlops macrochynque	<i>Leptotyphlops</i>	<i>macrochynus</i>
20	Ophidiens	Leptotyphlopidae	Serpents aveugle grêle (serpent minute)	<i>Leptotyphlops</i>	<i>bicolor</i>
21	Ophidiens	Leptotyphlopidae	serpent aveugle	<i>Leptotyphlops</i>	<i>brevicauda</i>
22	Ophidiens	Leptotyphlopidae	serpent minute	<i>Leptotyphlops</i>	<i>narivastri</i>
23	Sauriens	Gekkonidae	Gecko rupicole	<i>Ptyodactylus</i>	<i>hasseltquisti</i>
24	Sauriens	Gekkonidae	Gecko à "deux têtes"	<i>Hemithereon</i>	<i>caudicinctus</i>
25	Sauriens	Gekkonidae	Gecko de Petrie	<i>Stenodactylus</i>	<i>petrii</i>
26	Sauriens	Gekkonidae	Tarentule amuléc	<i>Tarentola</i>	<i>arundinis</i>
27	Sauriens	Gekkonidae	Tarentule	<i>Tarentola</i>	<i>ephippiata</i>
28	Sauriens	Gekkonidae	Gecko peint	<i>Lygodactylus</i>	<i>picturatus</i>
29	Sauriens	Gekkonidae	Gecko de Brook	<i>Hemidactylus</i>	<i>brookii</i>
30	Sauriens	Gekkonidae	Gecko	<i>Hemidactylus</i>	<i>mabonia</i>
31	Sauriens	Chamaeleonidae	Carnéléon	<i>Chamaeleo</i>	<i>gracilis</i>
32	Sauriens	Chamaeleonidae	Carnéléon	<i>Chamaeleo</i>	<i>senegalensis</i>
33	Amphisbeniens	Amphisbenidae		<i>Cynisca</i>	<i>leucura</i>

ANNEXE 10 : FICHE DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES SOUS-PROJETS

A. sous- projet :

B. Localité :

Nom :

Coordonnées :

C. Identification :

- Commune:
- Budget :
- Promoteur:
- N° Convention :
- Date démarrage des Travaux :
- Date fin Prévues des Travaux :

D. Gestion environnementale et sociale

D.1. Mesures environnementales et sociales

D1.1. Mesures relatives à la compensation (sécurité foncière, relocalisation, restriction d'accès)

.....
.....

D1.2. Mesures environnementales et Sociales

N°	Phases	Impacts	Mesures	Indicateurs d'exécution	Coûts	Responsable

D.2. Suivi des mesures environnementales et sociales (à remplir en phase de mise en œuvre)

D2.1. Phase de Préparation

N°	Impact	Mesures	Indicateurs d'exécution	Observation	Recommandation spécifique	Date de l'observation

D2.2. Phase d'exécution des travaux

N°	Impact	Mesures	Indicateurs d'exécution	Observation	Recommandation spécifique	Date de l'observation

D2.3. Phase clôture de chantier/repli

N°	Impact	Mesures	Indicateurs d'exécution	Observation	Recommandation spécifique	Date de l'observation

Recommandations générales :

.....

Date de remplissage de la fiche :

Fiche remplie par :

- **Nom :**
- **Prénom :**
- **Adresse :**
- **Signature :**

Fiche Vérifiée par :

- **Nom :**
- **Prénom :**
- **Adresse :**
- **Signature :**

Visa :

ANNEXE 11 : FICHE DE VERIFICATION ET DE CONTRÔLE

Re f.	Mesure prévue au PGES	Échéance de réalisation	Indicateur de mise œuvre	Problèmes rencontrés	Responsable de la mesure	Sanction prévue par la législation
x.1						
y.3						
z.2						
..						
..						
...						
...						
....						

Commentaires **de l'Évaluateur :**

Signature de l'Évaluateur : (Nom et Prénom, Date et Lieu)

Signature du Responsable du PGES: (Nom et Prénom, Date et Lieu)

ANNEXE 12 : FICHE DE RECUEIL DES PLAINTES

Date : _____
Comité de plainte, Commune de
Dossier N°
PLAINTE
Nom du plaignant : _____
Adresse : _____
Commune : _____
Terrain et/ou Immeuble affecté : _____
DESCRIPTION DE LA PLAINTÉ :
.....
A, le.....

Signature du plaignant
OBSERVATIONS DU COMITÉ :
.....
.....
A, le.....

(Signature du représentant du comité)
RÉPONSE DU PLAIGNANT :
.....
.....
A, le.....

Signature du plaignant
RESOLUTION
.....
.....
A, le.....

(Signature du représentant du comité) (Signature du plaignant)

ANNEXES 13 : PROCEDURE EN CAS DE DECOUVERTES FORTUITES D'INTERET CULTUREL

Le rapport fournit les orientations pour la Protection des Ressources Culturelles Physiques incluant les mesures à suivre pendant la mise en œuvre du sous-projet. Les mesures à prendre en compte en cas de découvertes fortuites sont les suivantes :

- ✓ arrêter les travaux ;
- ✓ baliser la zone de découverte du bien culturel ;
- ✓ veiller à ce que des personnes étrangères au chantier n'enlèvent pas le bien culturel ;
- ✓ informer la Mission de Contrôle ;
- ✓ informer le Maître d'Ouvrage ;
- ✓ saisir l'autorité nationale en charge de la gestion du patrimoine culturel ;
- ✓ s'interdire d'enlever et de déplacer le bien culturel.

Ajouté à cela, il faudra : (i) prévoir un fond financier pour la gestion de ces découvertes fortuites et (ii) se référer à la politique nationale de la culture, Novembre 2008 qui donne plus de directives sur la gestion de ces découvertes.

A la fin de la procédure de gestion de la découverte fortuite avec la satisfaction de toutes les parties, les travaux pourront être repris après notification de la mission de contrôle de concert avec le projet.